

***l'Anti*capitaliste**

n°325 | 25 février 2016 — 1,20€

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

AÉROPORT, EXPULSIONS PRODUCTIVISME, CAPITALISME



Nous garderons

NOTRE-DAME-DES-LANDES

Dossier

**LES TRANSPORTS
À L'HEURE DE
LA DÉRÉGULATION**

Pages 6 et 7

ÉDITO

Tahiti: quand le danger
nucléaire se marie
au néocolonialisme
Page 2

PREMIER PLAN

Syrie: la guerre contre le
peuple continue Page 2



ACTU SOCIALE

Loi El Khomri: le catalogue des horreurs
Page 8

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Fanny Pigeaud
sur la Côte d'Ivoire
Page 12



Par HENRI WILNO

Tahiti: quand le danger nucléaire se marie au néocolonialisme

Enfin ! Après des dizaines d'années de dénégations, sous la pression des associations et de l'opinion publique tahitienne, François Hollande vient de reconnaître dans un discours à Tahiti l'impact environnemental, sanitaire et les bouleversements sociaux entraînés par les essais nucléaires français dans le Pacifique... Mais cette reconnaissance s'est accompagnée d'un éloge de la « force de dissuasion » qui permettrait prétendument à la France « d'être une nation pleinement indépendante et de se faire entendre partout et de pouvoir... contribuer à la paix ».

Entre 1966 et 1996, 193 essais nucléaires ont eu lieu sur les atolls de Mururoa et de Fangataufa. Des centaines de retombées radioactives ont été identifiées. Pourtant, seules 19 victimes ont été indemnisées sur les 1024 dossiers déposés. La loi Morin de 2010 y met des conditions le plus souvent impossibles à remplir.

En fait, il n'y a pas que les contaminations : avec les essais nucléaires, la France a bouleversé l'économie et la société polynésiennes. La mise en place du centre d'expérimentation du Pacifique a entraîné une croissance artificielle et des créations d'emplois qui ont favorisé des mouvements de population vers Papeete et le déclin des activités traditionnelles. La fermeture du centre a donc été une catastrophe économique. Et la « dette nucléaire », une rente annuelle accordée par l'État depuis la fin des essais en 1996 a vu son montant réduit à plusieurs reprises.

Avant les campagnes d'essais, le pouvoir gaulliste avait réprimé le mouvement d'émancipation du peuple tahitien dont le principal dirigeant Pouvanaa a Oopa a passé huit ans en prison, et quinze ans sans pouvoir retourner à Tahiti. Le pouvoir politique local a longtemps été exercé par un politicien chiraquien anti-indépendantiste et ultra-corrumpu, Gaston Flosse, en cheville avec les oligarchies locales.

« Les essais nucléaires ont contaminé le Pacifique et causé des dommages environnementaux irréversibles, mais ils nous ont aussi enfermés dans une terrible logique de soumission économique et culturelle à l'égard de la France, dont nous n'arrivons pas à sortir », souligne dans *Mediapart* le militant antinucléaire Roland Oldham. Le gouvernement français doit satisfaire réellement aux revendications sur les victimes de contaminations et la prise en charge de toutes les conséquences des essais. Au-delà, c'est le peuple polynésien qui devra prendre son destin en main pour briser la logique néocoloniale.

BIEN DIT

Comme le stipule l'article L. 120-3, ce code vise à berner le « lien de subordination juridique permanent à l'égard de l'employeur ». Depuis 1910, et à chaque avancée sociale, il eut cette fonction. Le premier code provient des résistances ouvrières. Aujourd'hui, les luttes des salariés visent souvent à renforcer cette barricade juridique qu'est le code. Le rendre protecteur des entreprises, c'est écrire l'histoire à l'envers.

Extrait de « Fortifions le code du travail », tribune de CLÉMENTINE AUTAIN, OLIVIER BESANCENOT, ERIC COQUEREL, GÉRARD FILOCHE, WILLY PELLETIER, PIERRE LAURENT, ERIC BEYNEL, FABRICE ANGEI et NOËL DAUCÉ publiée par *Libération* samedi 20 février

À la Une

Nous garderons Notre-Dame-des-Landes!

Samedi 27 février, une gigantesque manifestation nationale va se tenir « précisément là où les travaux sont censés commencer, pour y faire la démonstration concrète de notre capacité à les bloquer »...

Loin d'être une simple protestation, c'est la démonstration de notre détermination à empêcher les expulsions et les travaux, à bloquer le projet, à défendre la ZAD et l'autre monde possible qu'elle incarne.

Mensonges

Son entêtement à imposer ce projet est un puissant révélateur de la politique de ce gouvernement. Il dément totalement l'exemplarité proclamée de la France au moment de la COP21. Augmentation du trafic aérien, bétonnage des terres agricoles, sacrifice des zones humides, disparition des fermes : chacun de ces éléments est à lui seul un facteur aggravant du dérèglement climatique, et ce projet les cumule tous ! Des révélations récentes font voler en éclat les différentes justifications du projet. Le nouvel aéroport était soi-disant indispensable parce que la nécessaire protection de la zone Natura 2000 en bout de piste de l'aéroport existant en interdisait l'allongement. En réalité, Valls a dissimulé délibérément la note de la DREAL mettant en évidence le faible impact environnemental de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique. De même, la méthode de calcul sur les avantages économiques d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes est faussée. Et pour couronner le tout, le nouvel aéroport serait plus petit que l'ancien... supposé saturé ! Et le patron de Vinci lui-même crache le morceau : le transfert n'est « pas une réponse à des problèmes aéronautiques, mais un choix politique de développement du territoire ». Ces éléments successifs dévoilent peu

à peu le mensonge et la mauvaise foi d'État et donnent raison aux opposantEs.

Répression

Faute d'arguments raisonnables, prouvés et vérifiables pour convaincre, le gouvernement dis-

contre l'aéroport et son monde lors de la manifestation carnaval du 6 février à Rennes. Les raisons de ces incarcérations sont politiques, le procureur affirmant lui-même lors du procès qu'il fallait faire des « exemples ». Une fois de plus, la justice a été à la botte du pouvoir.

et Ayrault illustrent les dissensions au sein même du gouvernement. Cette annonce prouve au moins qu'il est possible d'abandonner le projet puisque Hollande dit que « Si c'est non, le gouvernement en tirera les conséquences. »

Mais une chose est certaine : ceux qui ont falsifié des études, méprisent l'environnement et les populations, monopolisent tous les pouvoirs de financement, de communication, ceux-là n'ont aucune légitimité pour imposer une telle consultation ! Ce paravent démocratique ne correspond, ni dans la forme ni sur le fond, aux attentes du mouvement qui exige la fin du projet sans condition.

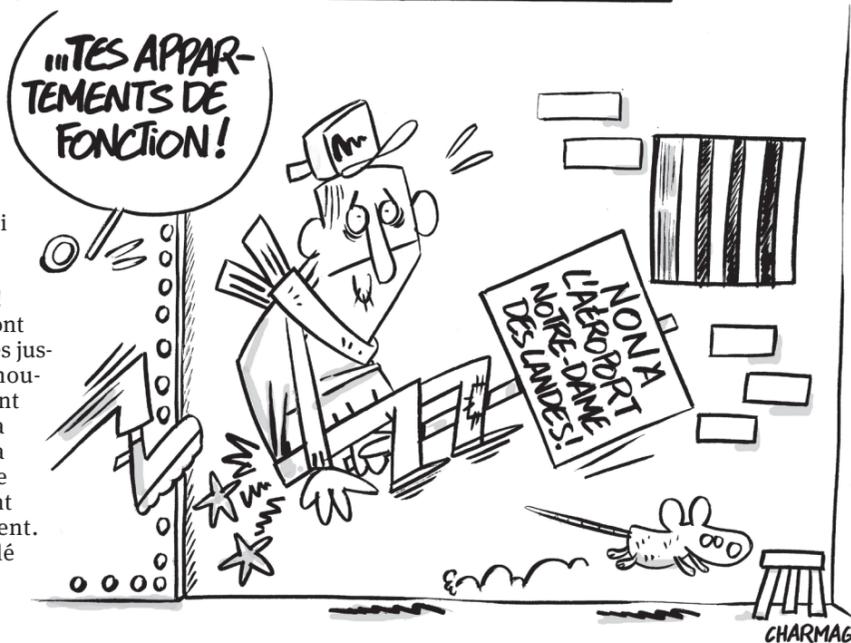
Gagner

Nous avons besoin d'une victoire. Elle est possible à Notre-Dame-des-Landes parce que les opposantEs au projet d'aéroport ne se laissent ni détourner par les manœuvres du gouvernement, ni diviser par la criminalisation, ni intimider par les menaces et la répression.

Leurs résistances sont très populaires et soutenues en France et dans le monde, comme en témoigne l'appel d'une quarantaine de personnalités dont Naomi Klein, Jean Jouzel, Virginie Despenes, Erri de Luca, Giorgio Agamben, John Holloway... Et leurs alternatives sont un démenti cinglant à tous les tenants du capitalisme, de la concurrence et du productivisme comme seul horizon.

Christine Poupin

REMANIEMENT: UN ÉCOCO À LA JUSTICE



pose des moyens de répression dont il use et abuse pour criminaliser le mouvement de résistance. Depuis l'opération César pour déloger les occupantEs par la force en 2012, la répression n'a pas cessé : répression féroce de la manifestation du 22 février 2014, assignations à résidence durant la COP21...

Et depuis trois semaines, trois carnavaliers anti-aéroport sont incarcérés (deux pour deux mois, un autre pour sept mois) pour avoir clamé trop fort leur revendication

La solidarité avec les incarcérés avec des concerts de soutien pour payer les frais d'avocats et les « cantines » des détenus vient démontrer que la tentative de division est un échec.

Référendum

Moyen de renoncer au projet sans perdre la face ou instrument pour « légitimer le projet et pouvoir évacuer la ZAD » ? Sans doute les deux options cohabitent-elles. Les désaccords sur le périmètre entre Royal

SYRIE

La guerre contre le peuple continue

Alors que Washington et Moscou poussent à la mise en place d'un prétendu cessez-le-feu, la Syrie a connu une nouvelle semaine meurtrière à l'initiative des différentes forces contre-révolutionnaires.

L'état du régime d'Assad et de ses alliés continue de se resserrer sur les zones libérées d'Alep et d'autres régions, pendant que le pouvoir turc mène sa guerre contre les Kurdes et que Daesh continue ses exactions.

Alep sous le feu des attaques du régime et ses alliés

La trêve censée entrer en vigueur le 19 février suite à un accord international parrainé par Moscou et Washington a été complètement ignorée, en premier lieu par le régime de Damas et ses alliés. Dans la province d'Alep, les forces d'Assad, du Hezbollah et des milices chiites soutenues par l'Iran, continuent d'avancer avec l'aide des bombardements

écrasants de l'aviation russe. Des organisations populaires tentent d'acheminer de l'aide aux régions libérées d'Alep avant que ces dernières, comme d'autres, ne soient complètement isolées.

Les discussions entre les États-Unis et la Russie pour parvenir à un accord provisoire de cessez-le-feu semblent donc bien illusoire pour les populations locales... D'autant plus que le dictateur Assad a déclaré le 20 février que les conditions d'un cessez-le feu sont que les « terroristes » n'utilisent pas cette « accalmie » pour poursuivre leur lutte et qu'ils n'aient plus aucun soutien extérieur. Mais depuis le début du soulèvement, le régime de Damas considère toutes les

personnes qui luttent contre lui comme des « terroristes » !

La Turquie, le PYD et l'opposition syrienne

En même temps, le gouvernement turc de l'AKP continue de bombardier au nord dans les provinces d'Alep et d'Afrin les zones contrôlées par les YPG/PYD et certaines brigades de l'ASL, alliées dans les Forces démocratiques syriennes (FDS)¹, faisant des victimes civiles et des dizaines de blessés. Erdogan refuse de voir s'étendre les forces militaires kurdes tout au long de sa frontière. Celles-ci se sont en effet emparées de localités qui étaient contrôlées par des brigades d'islamistes et de l'ASL dans le nord de

la province d'Alep, non loin de la frontière turque.

Drames de plus dans cette situation, le PYD et la Coalition nationale syrienne trouvent des éléments pour s'accuser mutuellement de collaborer avec les oppresseurs des populations locales, ou de rester muets face à leurs exactions : certains impérialismes occidentaux, Turquie et monarchies du Golfe pour les uns, régime d'Assad, Russie, États-Unis et pouvoirs fondamentalistes chiites pour les autres. Les politiques de leadership de ces deux entités devront bien être remises en cause pour pouvoir réaliser à la base l'unité des peuples de Syrie, notamment arabes et kurdes, sur la base d'un programme démocratique

Un monde à changer

FACE À LA CRISE EUROPÉENNE. L'Union européenne (UE) est en train de craquer. Construction capitaliste dès le départ, elle répondait cependant initialement à l'aspiration des peuples d'un continent bien des fois ravagé par la guerre. Désormais machine antisociale et anti-démocratique, si elle vacille aujourd'hui, ce n'est pas malheureusement sous l'impact d'une contre-offensive populaire.

En Grande-Bretagne, les courants anti-UE se sont renforcés : essentiellement réactionnaires, ils ont un certain écho auprès de victimes désorientées des destructions du système social et du chômage. Le Premier ministre David Cameron a obtenu des dérogations aux règles européennes qui préservent les financiers de la City et limitent les prestations sociales des immigrés. Il va donc faire campagne contre la sortie, mais n'est pas certain de remporter le référendum du 23 juin. L'afflux des réfugiés est un autre facteur de crise d'une UE incapable de mettre en pratique même le plan dérisoire d'accueil de 160 000 personnes auquel elle s'était arrêtée (alors que le nombre réel dépasse le million). Sur ce plan, les

dirigeants français font preuve d'un cynisme d'acier : Valls a été jusqu'à critiquer Merkel pour son laxisme lors d'un voyage en Allemagne. Les divers pays européens commencent à s'entourer de barrières entravant les déplacements de personnes.

Face à la situation économique, l'UE manifeste aussi son impuissance : le méga-plan d'investissements de 300 milliards d'euros a fait pschitt, et l'union bancaire n'empêche pas les marchés financiers de s'interroger sur la solidité de certaines banques européennes dont les cours plongent en Bourse. En Pologne et en Hongrie, sont désormais en place des gouvernements nationalistes ultra-réactionnaires mais qui assoient leur popularité grâce à quelques mesures sociales, alors que leurs prédécesseurs cassaient tout en symbiose avec Bruxelles.

Dans cette crise dont l'aboutissement est incertain, apparaître comme « l'aile gauche » du nationalisme anti-européen est un piège auquel il ne faut pas céder. Il faut rompre avec les traités européens et avec cet euro au service de la finance, certes, mais aussi avec nos propres institutions.

MIGRANT-E-S

S'opposer à la politique du bulldozer

« L'État n'a jamais déployé autant d'efforts humanitaires pour améliorer la situation à Calais » (sic!)... Bernard Cazeneuve, embourbé dans le « dossier Calais », multiplie les déclarations les plus contradictoires.

Ainsi, il y a quelques jours, en présence du nouveau président de région Xavier Bertrand, de la maire de Calais, et de la préfète du Nord-Pas-de-Calais, il affirmait régler le démantèlement des deux tiers du bidonville avant mars, assurant une « totale fermeté » de l'État pour y parvenir.

Calais : la carotte (pourrie) et le bâton

Après avoir délogé plusieurs centaines de migrantEs, démoli leurs habitations et instauré une « zone de sécurité de cent mètres » séparant « la jungle » de la rocade, les autorités pensaient pouvoir s'attaquer dès ce mercredi 24 février à la deuxième phase de leur plan de destruction. C'était mal évaluer la volonté irrépressible des migrantEs à vouloir rester à Calais jusqu'à l'ouverture de la frontière avec l'Angleterre. Et ce n'est

pas la promesse de les disperser dans 98 « centres d'accueil et d'orientation » sur tout le territoire français qui saurait les faire changer d'avis. Face au démantèlement programmé et à la détermination des migrantEs, le tribunal administratif, saisi par des associations et les migrantEs eux-mêmes, a décidé ce mardi 23 février de remettre à 48 heures l'audience prévue, la présidente du tribunal se déplaçant elle-même ce mardi 23 février pour rencontrer les habitantEs de la « jungle ».

En quelques jours, les initiatives de solidarité se sont multipliées : ainsi, une lettre ouverte à Bernard Cazeneuve intitulée « Les bulldozers ne font pas une politique » signée par huit associations et de nombreuses personnalités qui s'engagent à venir à Calais dans les prochains jours, exige du ministre

de l'Intérieur l'annulation de l'arrêté d'expulsion, la réouverture des discussions concernant le règlement Dublin 3 et les accords du Touquet, et sur cette base un positionnement de la politique d'accueil des migrantEs par la France.

Le gouvernement français, fer de lance de l'Europe anti-migrantEs

Le sommet européen qui s'est tenu à Bruxelles vendredi 18 février devait traiter de deux sujets : la menace d'une sortie de l'Europe du Royaume-Uni (« Brexit ») et la question des migrantEs. Le second sujet a été remis au mois de mars. Cet ajournement illustre avant tout les divergences de fond qui persistent entre la France et l'Allemagne sur la « sécurisation des frontières » et les quotas d'accueil des réfugiés. Là où Manuel Valls parle de

« ne pas pouvoir accueillir plus de réfugiés » alors que la France n'en recense pas plus de 30 000, Angela Merkel rétorque qu'« Il y avait aussi une vie avant la réunification allemande. À ce moment-là, les frontières étaient bien protégées ! », alors que l'Allemagne compte plus de 1,1 million de réfugiés...

Les migrantEs ne peuvent plus attendre, nous non plus !

L'incapacité de l'Europe à résoudre tant humanitairement que politiquement la crise des réfugiés, les morts en Méditerranée, le développement de camps de concentration sur le territoire européen, le développement des nationalismes et la prolifération des groupes racistes et xénophobes, sont des questions prioritaires pour les anticapitalistes. Ne pas être à la hauteur des enjeux, en attendant l'arme au pied les prochaines dates de leur agenda mortifère, serait renier nos engagements.

Plus que jamais, nous devons être au côté des migrantEs en lutte, à Calais, à Paris, ou ailleurs... Un grand rendez-vous est posé le samedi 19 mars, journée internationale de lutte contre le racisme et le fascisme : des manifestations se tiendront ce jour-là dans toute l'Europe... Dés aujourd'hui, nous devons nous atteler à sa préparation.

Alain Pojolat

VALLS CONTRE L'ACCUEIL DES MIGRANTS



CHARMAG

et inclusif, ainsi que pour faire face aux contre-révolutions du régime Assad, des forces islamistes fondamentalistes, et de l'impérialisme des grandes puissances.

Les attentats meurtriers de Daesh

Plus de 150 personnes ont été tuées dans une série d'attentats revendiqués par les djihadistes de Daesh dans des zones tenues par le régime

dimanche 21 février. Le quartier de Zahra dans la ville de Homs et le quartier chiite de Sayeda Zeinab à Damas ont été frappés par des attentats sanglants provoquant respectivement la mort de 59 et 120 personnes, en plus des centaines de blessés. Daesh continue aussi à harceler des forces de l'ASL dans la province d'Alep, qui sont affaiblies par les attaques du régime et les

bombardements russes. La barbarie de Daesh et du régime de Assad sont toujours les deux faces d'une même pièce !

Mélenchon, la trahison d'un peuple en lutte

En France, Jean-Luc Mélenchon a apporté son soutien à l'intervention militaire russe : « Je pense que Vladimir Poutine va régler le problème » et qu'« il faut rétablir l'ordre et l'ordre passe par le fait que l'on élimine Daesh de là ». Il a également ajouté que « les rebelles civilisés sont en ultra-minorité »... On ne peut qu'être consternés que Mélenchon apporte ainsi son soutien à un ordre dictatorial et criminel, et méprise à ce point le peuple syrien en assimilant la grande majorité d'une population qui lutte ensemble avec ses multiples composantes pour ses libertés, aux forces fondamentalistes de Daesh et de Jabhat al-Nusra. Pour nous, l'internationalisme c'est d'abord l'arrêt de tous les bombardements et sièges des villes, l'aide

aux populations civiles sur place et en exil, la libération des prisonniers politiques, et une solution politique qui implique la liberté et la justice en Syrie comme en Turquie.

Joseph Daher

1- Le mouvement armé des Forces démocratiques syriennes (FDS) est très largement dominé par les Unités de protection du peuple kurde (YPG) créés par le PYD, correspondant du PKK en Syrie. Le FDS est composé de groupes kurdes, syriaques et de brigades de l'ASL (comme l'armée des révolutionnaires « Jaysh al-thuwar »). Il a été créé en octobre 2015 pour fournir une couverture juridique et politique pour un soutien militaire américain au PYD en Syrie. Les États-Unis ont décidé depuis cet été de soutenir le PYD, après leur échec à former des bataillons de l'ASL uniquement prêts à combattre Daesh. L'administration Obama considère le PYD comme l'acteur le plus apte à combattre cet ennemi pour eux principal. Ils espèrent que d'autres groupes de l'ASL rejoindront le FDS, mais les politiques du PYD, notamment de non-conflit avec le régime Assad, de soutien tacite à l'intervention russe en Syrie, et parfois des exactions commises contre des civils arabes, empêchent un lien de confiance de s'établir.



Que vont laisser de la Syrie Assad, Daesh et les grandes puissances? DR

Le chiffre 6 ans

À 35 ans, il reste à un ouvrier homme 6 années de moins à vivre qu'à un cadre homme. Depuis la fin des années 1970, toutes les catégories sociales ont gagné en espérance de vie, mais les écarts entre cadres et ouvriers se sont maintenus. Chez les femmes, les inégalités sociales existent mais sont moins marquées : 3 ans séparent l'espérance de vie des ouvrières et des cadres.



Agenda

Samedi 27 février, journée de mobilisation pour l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et l'avenir de la ZAD.



Mercredi 9 mars, rencontre de La Brèche, Paris. Autour du livre *Maman noire et invisible* (La boîte à Pandore, 2015), avec les auteures Diaratu Kebe et Fania Noel, à partir de 19h à la librairie.

Du mardi 23 au vendredi 26 août, 8^e université d'été du NPA, Port-Leucate. À Rives-des-Corbières. Accueil des participantEs le lundi 22 août à partir de 14h, départ le samedi 27 août après le petit-déjeuner.

NO COMMENT

Le dispositif que met en place Myriam El Khomri est, de mon point de vue bon, juste et courageux.

ANDREA NAHLES, ministre allemand de l'Emploi et des Affaires sociales, vendredi 19 février, à propos du projet de réforme du code du travail

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
01 48 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
01 48 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Manu Bichindaritz

Maquette :
Kristo et Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 22
Fax : 01 48 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr



RÉPRESSION DES MIGRANTS À faire tomber les murs!

Boulogne-sur-Mer est déserte ce lundi 22 février, particulièrement sur la place où se trouve le tribunal...



Lundi 22 février, devant le tribunal. DR

Depuis le matin, les médias annoncent le procès qui va se tenir là contre 8 inculpés montés dans un ferry à l'issue de la manifestation de solidarité avec les migrants à Calais. Deux Français comparissent libres. Témoignage de la manière dont sont traités les migrants, les 6 autres – Afghans, Soudanais, Syrien – sont détenus depuis un mois. Ils pénètrent dans le tribunal, encadrés par une imposante escorte, menottés comme des criminels. Si les rues de Boulogne sont vides, la salle est bondée. Et les migrants sont salués par une longue salve d'applaudissements, malgré les menaces d'évacuation. Ce procès est un match sur terrain adverse (un tribunal), mais les choses sont claires dès le départ : c'est notre camp qui a mobilisé...

Tous les signaux sont au rouge. La manifestation du 23 janvier a suscité une levée de boucliers, des réunions de crise ont été organisées, Cazeneuve a promis des sanctions. Et le procès se tient alors que le gouvernement fait monter la sauce sur une évacuation massive de «la jungle»...

Une manifestation nocturne a eu lieu à Paris, deux jours plus tôt, avec 300 participantEs. Les flics ont dû bloquer la gare du Nord pour empêcher les manifestants d'y entrer aux cris de «Paris - Calais, solidarité!». Un communiqué a été signé par des associations et organisations. Et ce lundi, plusieurs voitures et mini-cars sont partis de la région parisienne : une quarantaine de migrants et soutiens rejoints à Boulogne par d'autres venus de Lille et de Calais.

Des peines décalées...

Le procureur est un réac vicieux... Il dénonce un complot : la manifestation aurait été organisée dès le départ dans le but d'envahir le ferry, et les migrants se seraient laissés manipuler. Il tempête, exige plusieurs fois d'évacuer le tribunal pendant son réquisitoire devant les réactions, remarques et quolibets de la salle.

Tout cela pour aboutir à des peines décalées. Le pouvoir n'a pas voulu prendre le risque de lourdes peines. Les migrants sont condamnés à un mois de prison, c'est-à-dire à la peine déjà effectuée : une manière pour l'État de couvrir ses procédures arbitraires. Les deux soutiens sont condamnés à des amendes symboliques. La dissymétrie entre Français et étrangers est encore une illustration du racisme d'État : il n'y a décidément que sur le terrain de la répression que les migrants sont traités comme des «êtres responsables» !

À l'annonce du verdict la salle salue une nouvelle fois les inculpés aux cris de «Solidarité avec les réfugiés!». Le procureur est livide et les flics impuissants. La manifestation continue jusqu'à l'extérieur : «Pierre par pierre, mur par mur, nous détruirons les centres de rétention», «Say it loud, say it clear, refugees are welcome here» ! Pendant un moment, Boulogne revit : grâce aux migrants. Le lendemain, deux migrants sont libérés. Les quatre autres sont envoyés au centre de rétention pour être expulsés vers l'Italie. La sale politique continue. Le combat aussi. Par des réfugiés, nous savons que quelques-uns ont réussi à passer en Angleterre, cachés dans le ferry occupé. Ce lundi, nous apprenons aussi que plus d'une centaine ont franchi le tunnel le 23 janvier, profitant du fait que les flics étaient occupés par la manifestation...

Pour ses habitantEs comme pour les migrants, Calais se meurt d'une politique, qui nie sa vocation de passage et d'échanges, et l'a transformée en ville barbelée et sinistrée. Elle est le symbole d'une société qui meurt dans son jus. Mais la résistance des migrants et la solidarité montrent que la vie est tenace. À faire tomber les murs. Tous les murs.

Denis Godard

Ils ont voté l'état d'urgence permanent, nous allons répliquer!

Après les sénateurs, les députés ont donc voté, à une large majorité, la prolongation jusqu'au 26 mai prochain de l'état d'urgence.

Par 212 voix pour, 31 contre (11 PS, 9 Front de gauche, 8 écologistes, 1 Les Républicains et 2 non-inscrits), et 3 abstentions, les députés ont voté la prolongation de l'état d'urgence du 16 février au 26 mai. L'opposition dans l'hémicycle s'agrandit par rapport au vote du 20 novembre dernier où 551 députés, y compris ceux du PCF et d'Ensemble, avaient voté en sa faveur, avec seulement 6 voix contre.

Pour justifier cette deuxième prolongation et donc l'existence d'un «péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public», une des conditions requises pour instaurer l'état d'urgence, Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, n'a pas hésité à surfer sur les peurs et l'angoisse. En effet, selon le gouvernement, les terroristes seraient susceptibles «de nous frapper à tout moment», et la menace terroriste se serait intensifiée. Le «péril imminent» justifiant l'état d'urgence au nom de la lutte contre le terrorisme serait toujours d'actualité et ce comme l'a récemment indiqué Valls au micro de la BBC, «jusqu'à ce que Daech soit éradiqué»...

Lutter contre le terrorisme... Vraiment?

Au vu du bilan des trois premiers mois, l'efficacité et le véritable rôle de l'état d'urgence apparaissent clairement. En effet, selon Cazeneuve lui-même,

il y aurait eu depuis les attentats du 13 novembre, 3337 perquisitions administratives, 400 personnes assignées à résidence dont de nombreux militants écologistes pendant la COP21, et 344 personnes placées en garde à vue. Lors des perquisitions, 578 armes



Après le 30 janvier, dans la rue, on continue! DR

dont 220 armes longues, 169 armes de poing et 42 armes de guerre ont été saisies. Et sur 563 procédures judiciaires ouvertes... seules 28 l'ont été pour terrorisme. Au bout du compte, seuls cinq dossiers pour actes de terrorisme à proprement parler ont donc débouché sur une procédure judiciaire!

La question de l'utilité de cette nouvelle prolongation de l'état d'urgence se pose d'autant plus que le 13 janvier dernier, Urvoas alors co-rapporteur de la commission de contrôle de l'état d'urgence, devenu depuis ministre de la Justice, parlait – à l'époque – d'un

«essoufflement» des mesures. Dans la pratique, l'état d'urgence serait moribond? Alors pourquoi le prolonger? Pour Cazeneuve, ces mesures sont évidemment utiles et les perquisitions administratives «ont une finalité préventive et de renseignement. Les éléments

collectés peuvent alimenter des dossiers de renseignement qui donneront lieu, le cas échéant, à judiciarisation plusieurs semaines ou plusieurs mois plus tard». En clair, l'état d'urgence est l'occasion pour les services de renseignement de s'offrir une vaste mise à jour de leurs fichiers, sans s'embarrasser des contrôles habituels. On est bien loin de la prétendue lutte contre le terrorisme...

Face à cet état d'exception basé sur l'arbitraire, l'opposition se développe. Dans l'hémicycle via notamment la voix de Noël Mamère qui à juste titre

Une opposition grandissante

Face à cet état d'exception basé sur l'arbitraire, l'opposition se développe. Dans l'hémicycle via notamment la voix de Noël Mamère qui à juste titre

ÉTAT D'URGENCE

rappelle qu'«accepter une logique d'arbitraire et une société de soupçon, ce n'est pas combattre Daechs, mais diviser la France et creuser un fossé entre les Français. C'est concéder une défaite aux adversaires de la démocratie. Surtout, en rien ces dispositifs ne s'attaquent dès maintenant et pour longtemps aux causes et aux risques de radicalisation de certains jeunes Français.»

Mais surtout l'opposition à cette politique se fait de plus en plus entendre... dans la rue. Ce fut le cas le 30 janvier dernier où des manifestations partout en France se sont déroulées contre l'état d'urgence. Cette journée était importante car ce fut la première riposte générale à l'état d'urgence, une première rupture publique avec le consensus dominant qui affirmait qu'au nom de la sécurité, tout le monde y serait favorable. Depuis, de nombreux collectifs locaux ont vu le jour et organisent régulièrement dans le pays des manifestations, actions pour dénoncer le tout sécuritaire, les libertés amoindries.

À la veille du vote de la constitutionalisation de l'état d'urgence au Sénat, cette mobilisation doit continuer, en particulier lors de la journée de manifestation nationale qui aura lieu le samedi 12 mars prochain dans un maximum de villes.

Sandra Demarcq

VALLS ET LE MEDEF

Premier prix de comédie!

Lundi 15 février, en évoquant pour la première fois «des contreparties» au titre du Pacte de responsabilité, le Premier ministre a fait mine de menacer le patronat qui ne respecterait pas ses engagements en matière de création d'emplois en échange des milliards versés par l'État depuis janvier 2014...

Que le dispositif phare de Hollande en matière de résorption du chômage soit complètement inefficace sauf pour remplir les poches des riches actionnaires et des banques, il n'y a que Valls pour le découvrir fausement deux ans plus tard! Ou bien voulait-il jeter quelques os à ronger à la gauche du PS?

Surprise feinte du gouvernement...

«Du côté des entreprises, du côté du patronat, je constate que nous ne sommes pas aux objectifs que l'on s'était donnés à travers cet effort de 40 milliards [d'euros] voté par le Parlement qui a été en grande partie engagé», a déclaré Manuel Valls. Évidemment non! Le taux de chômage a dépassé officiellement les 10,6% de la population active à la fin de 2015 et a encore augmenté ces trois derniers mois, notamment chez les femmes et les jeunes. Il faut être sourd et aveugle à la misère sociale et au désespoir de millions de familles des classes populaires pour sembler s'en émouvoir au détour d'une réunion de travail «avec les partenaires sociaux». Alors que sous l'effet conjugué du pacte de responsabilité et de la baisse des prix du pétrole, les entreprises françaises devraient retrouver en 2016 un taux de marge équivalent à celui de

2008, avant la crise, le gouvernement sait pourtant pertinemment à quoi ont servi les milliards versés...

... et colère feinte du patronat

«Si on conditionne, on va remettre par terre tout ce qui a été fait depuis deux ans», a estimé Geoffroy Roux de Bézieux (!), vice-président délégué du Medef. «Ça serait une erreur majeure, ça serait remettre en question la confiance

qui commence à renaître dans les (...) entreprises», a-t-il observé. Les patrons pleurent toujours la bouche pleine. À titre d'exemple, en 2014, La Poste a reçu 352 millions d'euros de crédit impôt compétitivité emploi (CICE), dispositif intégré au Pacte de responsabilité. Une somme faramineuse alors que la société anonyme à capitaux publics ne cesse de pratiquer des coupes claires dans ses effectifs :

6 864 emplois ont été détruits cette même année. Ce cas est loin d'être isolé. La manne financière bénéficie aussi à des entreprises en parfaite santé comme les banques. La BNP a ainsi pu prétendre à 39 millions d'euros de CICE, argent qui sert essentiellement à financer l'offre numérique pour la clientèle, non pas à embaucher.

Mais tout va continuer de plus belle

De fait, le patronat aurait bien tort de s'inquiéter car Valls a confirmé lors de cette même réunion du 15 février que la suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S), devenue effective pour les très petites entreprises (TPE) en 2015 et les petites et moyennes entreprises (PME) en 2016, devrait être étendue aux grandes entreprises en 2017. De même, une nouvelle baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) devrait être inscrite dans la prochaine loi de finances, pour un allègement global de 5,5 milliards d'euros dont les grandes entreprises seraient les principales bénéficiaires. Et cerise sur le gâteau, le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) sera basculé en baisse de charges pérennes «au plus tard en 2018»...

Vous avez entendu «contreparties»? Vous deviez rêver!
Marie-Hélène Duverger



CHARMAG

LIBYE

Vers une nouvelle catastrophe

Les gouvernements occidentaux continuent toujours leur pression sur les différentes factions libyennes afin qu'elles acceptent le gouvernement d'union nationale fondé sous la houlette des Nations unies.

Parlons franchement : si ce nouveau gouvernement prend tant de temps à se mettre en place, c'est que personne n'en veut vraiment. On se souvient qu'une première mouture avait été refusée, officiellement en tout cas, en raison d'un nombre trop important de ministres. Cette fois-ci, le Premier ministre Fayez al-Sarraj propose un gouvernement de 18 ministres. Cependant, le Parlement de Tobrouk, pourtant reconnu par la communauté internationale, rechigne à lui apporter son soutien. Quant aux autorités de Tripoli dirigées par Fajr Libya, d'obédience islamiste, le ton semble encore plus dur, les récentes déclarations du ministre des Affaires étrangères de cette faction explique qu'il est hors de question que l'on « offre Tripoli sur un plateau d'argent »¹...

Le social en berne

Les premières victimes du chaos qui règne en Libye sont les populations. En effet, la situation sociale se dégrade au fur et mesure que les différentes milices s'affrontent. Les prix des denrées ont été multipliés par trois et pour certaines d'entre elles par quatre. Les agences internationales des Nations unies estiment que 2,44 millions de Libyens ont besoin d'une assistance humanitaire, et deux millions d'enfants ne sont plus scolarisés.

L'essentiel de l'économie est centré sur la rente pétrolière, mais la chute drastique du prix du baril n'explique qu'en partie la situation économique du pays. En effet, les terminaux pétroliers d'Al-Sedra et de Ras Lanouf, qui représentent 50% du



Décombres après un bombardement américain contre un camp d'entraînement djihadiste près de Sabratha, le 19 février. DR

total de la production, sont à l'arrêt. Le reste est détourné par les milices. Les devises viennent à manquer pour importer les produits de première nécessité. Les dirigeants européens ne se préoccupent guère de la situation sociale des populations : celles-ci ne figurent d'ailleurs même pas dans les déclarations officielles. Leur objectif est de mettre en place au forcing ce gouvernement d'union nationale, qui pourra officiellement demander une aide ouvrant ainsi la voie légale à une intervention militaire étrangère.

Doubles interventions

On devrait plutôt parler de deux interventions. En effet, la première prévue est contre l'État islamique qui, à partir de sa base de Syrte, tente de progresser et a même failli s'emparer d'une partie du croissant pétrolier, déjoué par une défense acharnée des gardes des terminaux.

L'autre intervention réside dans le renforcement de l'opération Sophia qui vise à endiguer la venue des réfugiés en Europe. Actuellement la résolution 2240 de l'ONU n'autorise que des interventions des marines militaires européennes en haute mer. Le but est que ce nouveau gouvernement autorise les actions militaires dans les eaux territoriales libyennes, ce qui empêcherait les réfugiés de sortir de Libye, comme l'explique un article des Échos : « les militaires ont identifié les modes opératoires des passeurs, leurs réseaux, leurs routes, leur "marketing", leurs ports de départ, leurs circuits d'approvisionnement de bateaux, etc. Les Dingy en bois sont réalisés dans les pays voisins, ceux en plastique fabriqués en Chine. Aussi attendent-ils avec impatience un feu vert pour entrer dans les eaux territoriales. Mais celui-ci ne peut venir pour l'heure que du futur gouvernement d'union

nationale libyenne, lequel tarde à se former. »²

Une vision strictement militaire

S'il tarde à nommer ce gouvernement, c'est précisément parce qu'un vote en sa faveur équivaldrait à une acceptation d'une intervention militaire étrangère. Aucune des différentes factions n'en veut car tous savent qu'une intervention ne ferait accentuer la crise et jeter une partie des populations dans les bras de Daesh. Une analyse partagée par les pays frontaliers qui craignent un débordement sur leur territoire.

Ainsi, l'armée algérienne a déployé les renforts militaires pour éviter ce qui s'était passé avec l'intervention française au Mali, où le terminal gazier d'In Amanenas avait été le théâtre d'une prise d'otages menée par Mokhtar Belmokhtar qui s'était soldée par 40 morts. Quant à la Tunisie, c'est certainement le pays qui a le plus craint de cette intervention : la radicalisation islamiste, la crise sociale dans le pays, et le nombre important de djihadistes tunisiens en Libye, font craindre le pire.

Refusant d'écouter les principaux intéressés dans la région en imposant leur vision strictement militaire, les dirigeants européens nous préparent une nouvelle catastrophe pour les peuples des deux côtés de la Méditerranée.

Paul Martial

1- <http://www.tdg.ch/monde/donnerons-tripoli-plateau-argent/story/31324603>
2- <http://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/021694581884-libye-le-trafic-de-migrants-pese-45-milliards-deuros-1200198.php>

ÉTAT ESPAGNOL

Un plan B pour vaincre l'austérité

Six mille personnes au total ont participé le week-end dernier à la conférence pour le plan B qui s'est tenue à Madrid...

Cette conférence appelée par des membres de Podemos et de Izquierda Unida avait pour but de créer un cadre de débat pour la formation d'un plan B au plan A de la troïka. Ce plan B fait également référence à l'absence de plan alternatif de la part du gouvernement de Tsipras lors du coup d'État opéré par la troïka sur la Grèce en juillet 2015.

La conférence a ainsi réuni plus de 80 intervenantEs, pour la plupart militantEs des mouvements sociaux et personnalités de la gauche européenne, pour discuter ensemble d'un agenda contre l'austérité et les institutions européennes. Parmi ces intervenantEs, ont notamment pris la parole Éric Toussaint, Miguel Urban, Yanis Varoufakis, Zoé Konstantopoulou, Catherine Samary et Costas Lapavistas (entre autres). Une délégation du NPA était aussi présente autour de Christine Poupin et d'Olivier Besancenot.

Les forums et ateliers ont fait dialoguer différents points de vue au sein de la gauche anti-austérité européenne, le but étant de créer des débats de fond sur les questions qui devront être centrales pour toute stratégie de rupture avec l'Europe du capital. Les débats thématiques ont notamment porté sur la question de la dette, considérée comme impayable par les intervenants ; le cadre de l'union monétaire, débouchant sur l'idée de « pas un seul sacrifice pour l'euro » ; la dénonciation de l'Europe forteresse et des politiques impérialistes, incapables de donner une solution aux réfugiés et aux migrantEs. Les luttes syndicales, féministes et écologistes ont aussi été abordées, ainsi que le combat contre les traités commerciaux TAFTA et TISA.



A Madrid, on prenait des forces dimanche 21 février. DR

Un agenda de mobilisation

À l'issue de ces rencontres, les participants se sont accordés sur la définition d'un plan B. Celui-ci devra garantir les droits sociaux, mais aussi être féministe, écologiste. Tirant le bilan de l'expérience du gouvernement de Syriza, ce plan B s'engage à fixer comme ligne rouge le respect de la dignité des peuples pour n'importe quelle politique promue par des forces de la gauche radicale qui pourraient gouverner.

Mais l'agenda du plan B est avant tout un agenda de mobilisations, essentielles pour construire un rapport de forces durable et ancré à la base. C'est aussi ce qui ressort du débat du samedi soir animé par des représentants des mairies d'Unité populaire : les mouvements sociaux doivent déborder les institutions et nouer des relations critiques avec « les éluEs du changement ». Rendez-vous est donné le samedi 28 mai, dans la rue, pour une journée de mobilisation européenne. L'appel de Madrid est lancé pour désobéir et mobiliser contre l'austérité, la dictature de la dette et de la finance, contre la répression des mouvements sociaux et les institutions européennes qui portent ces attaques, pour les droits démocratiques et en solidarité avec les migrantEs.

Comme l'a souligné Miguel Urban, eurodéputé de Podemos et militant d'Anticapitalistas, lors du meeting de clôture de ces journées : « On se revolt dans la rue, dans les quartiers, et sur les places »...

De Madrid, Mats

Plus d'informations : <http://planbeuropa.es>

TURQUIE Attentats et massacres, le quotidien du pays...

Une nouvelle fois, la Turquie a été frappée par un attentat à la bombe, en plein centre de la capitale. Mercredi 17 février, à proximité de ministères, de locaux militaires et du Parlement, la violente explosion d'une voiture piégée, au passage de cars de militaires, a causé la mort de 28 personnes et fait plus de 60 blessés, dont des civils...

Le Premier ministre turc s'est empressé d'attribuer l'attentat au PKK et aux YPG (Unités de protection du peuple), branche armée du PYD (Parti de l'union démocratique, parti frère du PKK en Syrie) en affirmant avoir identifié l'auteur, un jeune Kurde de Kobané réfugié en Turquie. Salih Müslim, président du PYD, a démenti toute implication des YPG. Dans un message plutôt ambigu, le PKK a exprimé qu'il ignorait qui a pu commettre l'attentat, mais que ce pourrait être en représailles aux massacres commis par l'État turc dans le Kurdistan. Finalement, les TAK (Faucons de libération du Kurdistan) ont revendiqué l'attentat. Et il s'est avéré que l'auteur était bien la même personne identifiée, mais sous un autre nom et originaire de la ville de Van en Turquie. Les informations concernant les TAK sont peu fiables : une obscure organisation qui se présente comme indépendante de PKK (jugé trop « humaniste »), mais reconnaissant Öcalan comme leader. Les TAK n'apparaissent que lorsqu'il est question d'attentats causant des morts civils et ainsi, il n'en n'a nullement été question lors de la résistance face à la violente répression de l'État dans les villes kurdes, qui durent depuis plusieurs mois.

Soulignons que, dix jours après la fin des opérations contre le PKK dans la ville de Cizre (dont près de 100 000 habitantEs – sur un total de 120 000 – ont déserté la ville en quelques mois), plus de 170 cadavres, dont plusieurs dizaines brûlés, ont été retrouvés sous les décombres. Alors que le quartier de Sur de Diyarbakir est actuellement soumis à la même sauvagerie, Erdogan explique que les forces spéciales sur le terrain mériteraient d'être nourries au caviar...

Erdogan à la manoeuvre

Sans vouloir spéculer sur les commanditaires de cet attentat, le cinquième en 8 mois, il tombe une fois de plus à pic pour Erdogan qui bombardait depuis plusieurs jours les forces des YPG établies de l'autre côté de la frontière. Ces dernières, alliées à certains groupes arabes du nom de Forces démocratiques de Syrie et surtout avec le soutien de l'aviation militaire russe, avaient gagné du terrain face aux forces islamistes (se confondant parfois avec l'ALS) et surtout récupéré une base aérienne stratégique aux mains des djihadistes d'El Nusra, au nord de Alep. Tout en continuant les tirs d'artillerie, l'État turc tentait de forcer les États-Unis à faire un choix entre eux



Après l'attentat d'Ankara, le déploiement policier et militaire. DR

et les YPG, essayant de les convaincre qu'il s'agit d'une organisation terroriste comme le PKK.

En attribuant l'attentat aux YPG, Erdogan a donc saisi l'occasion pour tenter de discréditer les YPG aux yeux des puissances occidentales et, pourquoi pas, obtenir un feu vert pour son intervention en Syrie afin d'empêcher la dernière partie de sa frontière de passer aux mains des forces kurdes. Mais conscient qu'il serait absurde pour les YPG – qui jouissent d'un prestige international – de perpétrer un tel attentat, et en l'absence de toute preuve crédible montrant l'implication des Kurdes syriens, ni les États-Unis ni les

puissances européennes n'ont adhéré à la thèse turque. Cela montre bien la perte de crédibilité du régime d'Erdogan au niveau international.

Pendant ce temps, dans un tout autre coin du pays, sur les côtes de la mer Noire, le peuple d'Artvin, soutenu par les villes voisines, se mobilise contre un projet d'ouverture de mines d'or et de cuivre – dirigé par une entreprise proche d'Erdogan – qui sera un véritable massacre pour les montagnes, forêts et rivières de la région. Avec les femmes au premier rang, les habitantEs d'Artvin font preuve d'une résistance exemplaire face à une brutale répression...
D'Istanbul, Uraz Aydin

Les TRANSPORTS

à l'heure de la dérégulation



L'analyse détaillée de n'importe quel secteur de l'économie permet de mettre en évidence les méfaits et les perversions du capitalisme, la dégradation de la situation des plus défavorisés et l'impact négatif de l'activité humaine sur les systèmes écologiques et le climat. En ce qui concerne les transports, les évolutions et les conflits récents en témoignent: uberisation et prolétarisation des chauffeurs, rentes des concessionnaires d'autoroutes, système de fixation des prix ferroviaires ne permettant pas l'accès de touTEs au train et détruisant l'emploi, pénalisation des plus pauvres en Île-de-France... Tout cela malgré quelques expériences de gratuité des transports. Oui, le système actuel ne génère que profits et souffrance...

POUR UN SERVICE FERROVIAIRE PUBLIC ET ACCESSIBLE À TOUS!

Au 1^{er} avril, la SNCF mettra en place sa nouvelle gamme tarifaire. Ce changement enterre définitivement la notion de prix kilométrique pour donner une place prépondérante au yield management dans l'offre tarifaire des billets.

Concrètement, cela veut dire qu'il n'y aura plus de tarif de référence pour un trajet, mais que celui-ci sera compris dans une fourchette pouvant contenir une multitude de prix en fonction du remplissage du train. En faisant cela, la SNCF s'inspire ouvertement du système aérien.

Cette politique va accélérer la suppression de lignes, pour ne garder que les trains dits rentables, soit ceux vendus le plus cher. Comme si cela ne leur suffisait pas, afin de gagner toujours plus, les conditions d'échange et de remboursement vont changer pour être encore plus contraignantes. Dorénavant, quelle que

soit la date à laquelle le voyageur voudra échanger ou se faire rembourser son billet, il devra payer des frais de modification. L'entreprise publique se justifie en invoquant la nécessaire adaptation à la concurrence... Pas sûr que cette initiative incitera les usagers à se détourner du covoiturage pour revenir prendre le train.

Le tout-en-ligne...

La suppression des guichets répond à la même logique. La direction de la SNCF souhaite le tout digital pour l'achat et l'après-vente des billets, et pour cela, elle emploie tous les moyens. Ainsi aujourd'hui, une personne souhaitant le tarif le moins cher est obligée de prendre son billet en ligne

si elle veut en bénéficier. Tout est fait pour inciter à ne plus venir en gare ni en boutique, quitte à ce que les usagers les plus vulnérables n'ayant pas d'accès à internet ou ne pouvant régler par carte bancaire se retrouvent contraints de devoir payer plus cher leur billet... Leur politique n'a qu'un but : faire toujours plus de profit

sur le dos des cheminotEs et des usagerEs. Alors contre les attaques sur les conditions de travail ainsi que les mauvaises politiques commerciales, il est temps de réaffirmer que le rail doit être un service public, et que les moyens de le rendre fiable et gratuit existent.

Correspondant

AUTOROUTES: LA NOUVELLE FÉODALITÉ

Les droits de passage sur les routes et ponts faisaient partie des droits féodaux supprimés par la Révolution française. Destinés en principe à l'entretien de ces ouvrages, ils étaient en fait souvent détournés par ceux qui les percevaient. Le régime actuel des autoroutes a restauré une forme de féodalité au profit des actionnaires.

Le réseau autoroutier français a une longueur de près de 12 000 km. Les trois quarts (9000 km environ) sont exploités sous le régime de la concession : l'État confie à une société concessionnaire le soin de construire, d'entretenir et d'exploiter certaines autoroutes, moyennant la perception d'un péage auprès des usagers. Le développement du réseau date de la deuxième moitié des années 50. Le 18 avril 1955 a été adoptée une loi sur les autoroutes. « L'usage des autoroutes est en principe gratuit », stipule le texte... qui instaure en fait les péages! Après des débats acharnés, au motif des moyens nécessaires pour développer le réseau autoroutier, le principe des concessions et des péages est instauré sous conditions. En fait, ils vont devenir la norme. Les sociétés concessionnaires sont d'abord contrôlées majoritairement par l'État. Mais, une fois construites,

les autoroutes pouvaient être une bonne affaire. D'où la privatisation des sociétés concessionnaires engagées en 2002 par le gouvernement de Lionel Jospin qui vend au privé 49% du capital d'Autoroutes du sud de la France (ASF). Au début de 2006, le gouvernement de Dominique de Villepin décide de privatiser toutes les sociétés concessionnaires par décret, sans vote du Parlement. Pour 14,8 milliards d'euros que l'État reçoit immédiatement, il se prive ainsi pour l'avenir de recettes garanties beaucoup plus importantes. Ces recettes sont alors estimées entre 34 et 39 milliards d'euros : plus du double de l'argent reçu par l'État!

Quand la Cour décompte...

En fait, les sociétés d'autoroute se sont débrouillées pour augmenter encore plus leurs recettes, malgré un contrôle théorique de l'État sur leurs tarifs. La Cour des comptes a plusieurs fois dénoncé cette situation. L'État, en général prêt à se plier

à tous les avis de la Cour quand il s'agit de réduire les prestations sociales, décide dans ce cas de ne pas en tenir compte, et continue à homologuer sans rechigner des tarifs de plus en plus favorables aux actionnaires. Par ailleurs, malgré leurs recettes, les salariéEs des sociétés d'autoroute ne sont pas à la fête, en matière d'emplois, de conditions de travail et de salaires.

En 2015, la question est revenue sur le devant de la scène. La remise des concessions a été rejetée par le gouvernement qui instaure un pseudo-mécanisme de contrôle... et valide des augmentations des péages pour plusieurs années. Les autoroutes sont donc devenues une source de profits considérables. Le financement par les péages n'était pas inéluctable : les

États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Allemagne ont rapidement développé des réseaux très denses et gratuits. Le financement par les péages est aussi injuste : pour les automobilistes aux revenus modestes, le coût des péages devient plus lourd que ne le serait un surcroît d'impôt calculé en fonction des revenus. Enfin, les péages favorisent les

transports par camions dont les surcoûts sont financés par les automobilistes. Certes, les poids lourds payent plus que les véhicules légers, mais diverses études montrent que le surcroît de péages est loin de compenser les coûts d'investissement et d'entretien des autoroutes générés par le trafic des camions.

Henri Wilno



DE QUOI UBER EST-IL LE NOM ?

Derrière le conflit apparent entre taxis et VTC (voiture de transport avec chauffeur) se dissimule une lutte entre deux monopoles aussi féroces l'un que l'autre contre leurs chauffeurs qui peinent à (sur)vivre de leur travail.

Le groupe des taxis G7 avait réussi à instaurer un véritable monopole capable d'organiser la pénurie des licences, d'étouffer les taxis indépendants et même de racheter, dans un secret gardé pendant 10 ans, son concurrent Taxis bleus. Il en tirait évidemment une rente substantielle. La libéralisation d'abord, le changement technologique ensuite, vont faire naître un autre monopole concurrent. En 2008, Attali (déjà et encore lui!) avait écrit qu'il fallait « lever les barrières pour devenir taxi ». À partir de 2009, le VTC est autorisé et accessible avec une licence d'à peine 100 euros. Les plateformes de commercialisation et les applications comme Uber, qui permettent de commander une course en voiture via son smartphone, vont donner toute sa dimension au phénomène.

Entre les deux systèmes, la concurrence fait rage pour une même clientèle qui n'est pas extensible à l'infini. La

loi Thévenoud était supposée mettre un peu d'ordre dans la jungle ainsi créée en durcissant les conditions d'accès au statut de VTC. Mais le décret fixant les conditions concrètes des formations et de leur validation n'est toujours pas sorti. Grave dilemme pour le gouvernement, qui doit arbitrer entre les taxis et VTC déjà en place qui ne veulent pas de nouveaux arrivants, et la sacro-sainte concurrence libre et non faussée supposée créer emploi et croissance en « déverrouillant l'économie » ! De plus, la loi d'organisation du transport intérieur (LOTI) permet de contourner la non-délivrance du statut à de nouveaux chauffeurs en les autorisant à travailler via la « capacité de transport » de l'entreprise qui les emploie sans formation particulière. Elle concernerait 30 à 40% des chauffeurs de VTC.

Les chauffeurs grands perdants
Dresser les exploités (ici chauffeurs de taxi contre chauffeurs de VTC) les

uns contre les autres est un grand classique du capitalisme. Là encore, le secteur est en pointe. Pourtant comme le dit le responsable du syndicat des VTC: « la victoire n'est pas pour nous les chauffeurs mais pour les plateformes qui nous paupérisent », et comme le souligne un autre, « c'est le même système d'exploitation des chauffeurs » car « le système mis en place par les applications est en fait copié de celui des centrales de taxis comme G7, avec une centrale de réservation qui redistribue les courses vers des chauffeurs affiliés ».

En pointe, ce secteur l'est aussi en ce qui concerne le torpillage du code du travail et l'art de fabriquer « des salariés parfaitement déguisés en patrons ». Côté G7, les chauffeurs travaillent exclusivement pour la centrale, et le plus souvent paient le droit d'utiliser la licence, la location d'une voiture qui ne leur appartient pas, le service de la centrale radio... De son côté, Uber fait miroiter à des

chômeurs un avenir d'(auto)entrepreneurs, prétendument « partenaires » de l'application, mais il a décidé unilatéralement de baisser les prix de 20%, imposant des salaires mensuels de 1500 à 1800 euros par mois pour 60, 70 voire 80 heures par semaine. Dans les deux cas, les chauffeurs subissent bel et bien la subordination qui caractérise le salariat, mais le droit du travail et la protection sociale en moins!

Les Uber et autres imposent l'exploitation la plus crue sans les « entraves » du code du travail: le rêve néolibéral de Macron devenu réalité. Ils se drapent dans le vocabulaire de l'économie collaborative, et veulent nous faire prendre le capitalisme le plus sauvage pour son antithèse. À nous de redonner vie à un projet de société, à des alternatives concrètes mettant réellement en œuvre le partage, la mise en commun, l'usage partagé, plutôt que la propriété.

Christine Poupin

EN ÎLE-DE-FRANCE, LES TOURS DE PASSE-PASSE DE HUCHON, PÉCRESSE ET HIDALGO

Depuis le 1^{er} septembre 2015, les cartes d'abonnement aux transports (Pass Navigo) sont à un tarif unique de 70 euros par mois. Pour les scolaires (carte Imagin'R), 333,90 euros par an. L'aboutissement d'années de luttes qui doivent être poursuivies jusqu'à la gratuité complète pour toutes.

Jusqu'en 1975, chaque mode de transport avait sa carte d'abonnement: bus, métro, trains de banlieue (il n'y avait pas encore de RER ni de tramways). Vers 1970, des syndicats et la gauche animèrent des luttes pour la « carte unique de transport ». Et les « gauchistes » ajoutaient « payée par les patrons ». C'était une revendication sociale au profit des travailleurs. Les loisirs, les études, n'étaient pas à l'ordre du jour, l'écologie encore moins...

La Carte orange fut finalement créée en 1975 avec plusieurs tarifs: la moins chère pour Paris et la proche banlieue, la plus coûteuse pour aller jusqu'en grande banlieue. En 1982, le ministre PCF Fiterman décida que les employeurs devaient rembourser à leurs employés la moitié de leur Carte orange.

Promesses électorales

Pour les régionales de 2004, le PCF mit dans son programme le tarif unique pour toutes les zones, mais

ne réussit pas à le faire accepter à ses partenaires PS et Verts. En 2010, les Verts reprirent l'idée à leur compte et entre les deux tours des élections régionales conditionnèrent la fusion de leurs listes avec celles du PS à un engagement de mettre en place le tarif unique à mi-mandat, soit en 2013 (le NPA qui avait mis la gratuité en première place de son programme n'eut pas d'élus). L'engagement n'a été tenu qu'en fin de mandat, et l'alignement se fit à un niveau tarifaire plus élevé que ce qui avait été promis, car chaque année, les tarifs augmentaient d'environ 3%, soit bien plus que l'inflation...

Les critiques n'ont pas manqué, notamment de la droite qui dénonçait l'alourdissement de la fiscalité des ménages payant la taxe foncière et des « charges » des entreprises qui financent directement plus du tiers des transports publics. D'autres, en particulier la Fédération nationale des associations d'usagers des transports, souvent mieux inspirée, ont affirmé qu'en grande banlieue, beaucoup

souffraient plus de l'absence ou de l'insuffisance des transports en commun que de leur prix, ce qui n'est pas faux. Mais comme c'est là que se trouve une bonne partie des poches de pauvreté de la région, beaucoup souffrent et des carences de l'offre et des tarifs. Bizarrement, ces bons apôtres de la « priorité à l'amélioration du réseau » ne sont jamais allés jusqu'au bout de leur logique, aucune réflexion n'a été lancée et les budgets prédominants consacrés à la voiture jamais remis en cause.

Bartolone, candidat du PS à la récente élection, a eu beau se prévaloir de la réalisation de la promesse faite pourtant à contre-cœur par Huchon, c'est Pécresse qui a été finalement élue en promettant de ne pas revenir sur cet acquis.

Tarifs réduits

Mais sous prétexte de financer le déficit qu'il engendre, au lieu d'augmenter le versement transport des patrons ou de supprimer les subventions

qu'elle compte leur faire comme ses prédécesseurs, odieuse mesquinerie, elle annonce le renforcement de la chasse aux fraudeurs et la suppression du tarif réduit accordé aux sans-papiers bénéficiaires de l'aide médicale d'État. Il est effectivement anormal que certains Français en grande détresse soient moins bien traités, mais dans ce cas, il aurait suffi de leur accorder à eux aussi ce tarif réduit!

Certains retraités bénéficient aussi de tarifs réduits (Cartes Émeraude et Améthyste), mais les critères diffèrent d'un département à l'autre. C'est Paris qui offrait le barème le plus avantageux jusqu'en avril 2015. Depuis, comme en banlieue, seuls les revenus les plus bas jouissent de la gratuité ou d'un tarif modique. Les autres ont vu brutalement leur carte augmenter de manière vertigineuse, alors que les retraites sont gelées depuis des années. Et le PCF, les « Frondeurs » et les Verts ne se sont pas désolidarisés d'Hidalgo sur ce sale coup... comme sur bien d'autres!

Jacques Capet

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN: UNE URGENCE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

Quand les besoins des milieux populaires, les exigences de santé, de lutte contre la pollution et le réchauffement climatique, se rencontrent naturellement, autour d'une revendication simple...

Nul besoin de développer longuement la nécessité de diminuer la circulation automobile, responsable de plus d'un quart des gaz à effet de serre. Mais il est par exemple utile de rappeler que les particules fines (PM10 et PM2,5) ont des effets sanitaires majeurs. Les plus fines (PM2,5), regroupant les composés les plus toxiques et pénétrant plus profondément les voies respiratoires, seraient à elles seules pour l'Europe¹ responsables d'une perte d'espérance de vie de 9 mois pour tous les habitants et de 386 000 décès prématurés. Une étude d'Air Parif² de septembre 2011 indique que « Le trafic routier et en particulier l'échappement est la source majeure de PM2,5. Il représente environ 50% des concentrations mesurées. (...) Les véhicules diesel sont les principaux émetteurs de PM2,5. » Ces données montrent l'importance d'une réduction radicale de la circulation automobile pour la santé.

Pour aller au travail, suivre des études, se distraire, tout simplement vivre, il faut pouvoir se déplacer facilement dans des villes et des agglomérations de plus en plus étendues. Pour se passer de la voiture, il faut que les transports en commun assurent un service au moins équivalent et soient attractifs. La gratuité est une de ces conditions d'attractivité qui peut permettre la quasi-suppression de la circulation automobile en ville. Les mesures ponctuelles, comme la gratuité lors des pics de pollution, ne peuvent changer l'organisation des déplacements réguliers de chacun, et ne changent rien aux effets quotidiens de la pollution atmosphérique. Cette préoccupation essentielle rejoint celle des milieux populaires pour lesquels le prix des transports en commun est très lourd. Non seulement ces milieux sont souvent relégués dans de lointaines banlieues (dans lesquelles la pollution est pour diverses raisons plus importante que la moyenne), mais ils n'ont pas la possibilité de se déplacer librement. Car lorsqu'on paie, ce n'est pas la liberté. Et toutes les mesures sociales (gratuité pour les chômeurs, tarifs préférentiels pour les jeunes, etc.) ne sont pas des mesures pour donner une liberté, ce sont des mesures d'assistance, attribuées à celles et ceux qui peuvent prouver leur statut particulier. La gratuité doit être une gratuité d'émancipation, qui libère toute la circulation dans les villes.



Deux milliards d'euros...

Les opposants à la gratuité avancent deux arguments. Le premier est que tout a un coût, et donc que tout se paie. Mais les trottoirs, les jardins publics, l'école, ont eux aussi un coût... mais sont gratuits car la société a fait le choix à un moment précis de dire que ces services devaient être librement accessibles à toutes et tous. Faisons-le pour les transports, ce qui changerait la vie, comme le montrent les bilans des villes dans lesquelles elle est en place.

Le second est que cela coûterait trop cher. La Cour des comptes, pourtant très hostile à la gratuité, nous donne dans son rapport de 2015 des arguments. En 2012, les 9 milliards d'euros de dépenses pour les transports en commun étaient financés à 46% par la taxe versement transport versée par les entreprises de plus de 11 salariéEs (9 jusqu'en décembre 2015, encore un frein du gouvernement aux transports en commun), à 35% par les impôts locaux, et seulement à 17% par les « recettes tarifaires ». C'est-à-dire que la gratuité des transports en commun pour 27 millions d'utilisateurs coûterait aux environs de 2 milliards par an, sans compter les économies, par exemple en frais de santé.

Dans de nombreuses villes, existent des collectifs, groupes de militantEs qui agissent pour la gratuité des transports en commun. À l'initiative du collectif grenoblois, ils préparent une réunion nationale en mai 2016. Donnons-nous les moyens qu'elle permette une amplification des luttes pour la gratuité et les services publics. Car rien n'est plus alternatif au marché que la gratuité puisqu'elle instaure le fait que chacunE vive non plus selon « ses moyens financiers », mais « selon ses besoins »... Par la gratuité, inventons de nouveaux rapports sociaux, en rognant l'espace et la puissance du règne de l'argent, du libéralisme.

Patrick Le Moal

¹ Étude européenne CAFE (clean for Air Europe)

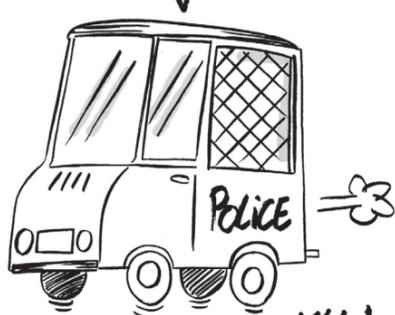
² Chargé de la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France

TRANSPORTS GRATUITS POUR TOUS

SYNDICALISTES

CHÔMEURS

ZADISTES



CHARMAG

RÉSEAU SORTIR DU NUCLÉAIRE Échec du congrès de rénovation

Le premier congrès du réseau Sortir du nucléaire qui s'est tenu les 12, 13 et 14 février à Angers a approfondi les divisions au lieu de réunifier le mouvement.

Depuis 2010 où le porte-parole du réseau Stéphane Lhomme et la majorité du CA avaient été licenciés et exclus du CA, les groupes antinucléaires sont profondément divisés. La nouvelle équipe, élue en janvier 2015 pour réhabiliter les exclus, modifier le fonctionnement du réseau et préparer ce congrès, devait présenter son bilan et faire voter une motion donnant le pouvoir de décision au congrès. Après de longs débats où les partisans d'un refus du congrès (appuyés par les salariés) ont multiplié les interventions, le CA sortant a été validé par plus de 62% des mandats et un vote à 52% pour l'ouverture du congrès, manifestations d'une volonté des groupes locaux de poursuivre la démarche de rénovation animée par un CA issu de leurs rangs. Mais les multiples pressions exercées durant l'année 2015 sur l'équipe sortante tant par le collectif des salariés que par les tenants de l'exclusion de Stéphane Lhomme ont fait leur œuvre. L'équipe sortante s'est divisée en deux plateformes similaires sur les réformes à mettre en œuvre mais divergentes sur les moyens d'y parvenir. Le pouvoir pris par le collectif salarié sur le réseau était donc au centre des débats, et les moyens d'y mettre un terme ont empêché les deux plateformes de fusionner pour confirmer les 62% de leur bilan commun.

Des questions qui restent en suspens

Résultat, les licenciés de 2010 sont revenus en force au CA, et bien que fortement minoritaires, ils disposent de 5 membres au CA contre 4 pour l'équipe qui souhaite changer les choses, mais sans toucher au pouvoir considérable pris par les salariés. Alors que le réseau a déjà perdu de nombreux groupes ces dernières années, au lieu de réunifier le mouvement antinucléaire, ce congrès risque donc de provoquer de nouveaux départs et de nouvelles frustrations.

Les questions de fond restent donc posées : l'urgence de fermer immédiatement les réacteurs de plus de 30 ans et les délais de sortie définitive du nucléaire ; la gestion des déchets ; le démantèlement des installations nucléaires ; la défense d'un service public de l'énergie ; la lutte contre la sous-traitance dans les centrales ; l'organisation d'échanges et de batailles communes entre les groupes locaux...

Le NPA, dont les militants participent sur le terrain à ces groupes locaux, souhaite qu'à défaut d'un réseau réunifié, la volonté, très partagée, de travailler ensemble s'illustre à l'occasion des luttes qui se développent : au Bure contre le projet d'enfouissement des déchets ; au rassemblement contre l'EPR les 1^{er} et 2 octobre à Flamanville ; pour la défense de Dominique Malvaud de Stop nucléaire Drôme-Ardèche le 10 mars devant le tribunal de Valence ; dans la campagne pour la fermeture immédiate de Fessenheim...

Commission nationale écologie

Après le rideau de fumée du rapport Badinter dont l'analyse a démontré qu'il n'était pas à droits constants (voir *l'Anticapitaliste* n°321) et avant la mise en place d'une nouvelle commission chargée de refondre le code du travail dans les deux ans à venir, le gouvernement montre l'exemple en réécrivant la totalité des pages consacrées au temps de travail selon la logique suivante : les dispositions d'ordre public social auxquelles on ne peut déroger, ce qui relève de la négociation collective et celles qui s'appliquent en l'absence d'accord.

Le temps de travail pulvérisé

Tout ou presque y passe : la durée maximale journalière du travail passe de 10 à 12 h, celle hebdomadaire de 46 à 48 h (on échappe in extremis au retour aux 60 h...), le repos quotidien de 11 h pourra être fractionné dans certains cas, possibilité de moduler le temps de travail sur trois ans et non plus un, etc. Même le nombre de jours pour congés spéciaux, comme suite au décès d'un proche, n'est plus garanti par la loi ! Le régime des astreintes est également revu à la baisse et l'extension du forfait-jours facilitée.

La barque est pleine avec le plafonnement des indemnités prud'homales (quinze mois de salaire après vingt ans d'ancienneté), la consécration de l'uberisation, l'intensification du travail pour les apprentis, l'extension des accords de maintien dans l'emploi à la recherche de compétitivité ou bien l'élargissement de la définition du licenciement économique : pour ce dernier, il suffirait désormais que l'entreprise accuse une baisse de chiffre d'affaire sur deux trimestres consécutifs pour que le motif soit constitué !

La dérogation comme règle

La mise en œuvre de ces mesures est renvoyée à chaque entreprise qui devient le niveau privilégiée de définition de la norme sociale, le principe de faveur devenant

pour parvenir à tout prix à un accord, la possibilité est donnée à celles minoritaires de déclencher un référendum dont le résultat s'imposera si la majorité est atteinte. De la sorte, le chantage à l'emploi de Smart serait

Du côté des parlementaires PS, l'opposition va bien au-delà des « frondeurs », tout comme pour la déchéance de nationalité. Plus surprenant encore, le très libéral Attali parle lui de « choses hallucinantes »



El Khomri-Gattaz : qui est le plus content? DR

l'exception et non plus la règle. Le prix à payer est tellement énorme que les règles relatives aux accords collectifs sont revues : limitation à cinq ans, l'accord d'un niveau supérieur (le groupe par exemple) primera sur ceux inférieurs même dans un sens plus négatif, et ces accords s'imposeront au contrat individuel de travail, tout refus se traduisant par un licenciement pour cause réelle et sérieuse.

Certes, pour être valides, les accords devront désormais être entérinés par des syndicats représentant au moins 50% du personnel aux dernières élections et non plus 30%, mettant ainsi fin au droit d'opposition des organisations majoritaires mais,

légal, et la Fnac pourrait espérer passer outre l'avis majoritaire de la CGT, de FO et de Sud, afin d'ouvrir chaque dimanche. La ministre veut amadouer les syndicats en prévoyant de donner enfin un statut aux locaux syndicaux interprofessionnels et en augmentant les heures des délégués syndicaux. Pas sûr que ça marche...

L'orage approche

En effet, c'est à une levée de bouilliers qu'on assiste côté syndical : pour la CGT, c'est tout bénéf pour le Medef, pour FO, c'est un tsunami social qui s'annonce et Solidaires de conclure que le patronat l'a rêvé, El Khomri le fait... La CFDT, soutien des réformes engagées depuis 2012, n'est pas en reste et délivre un avis négatif. Une intersyndicale nationale, une première depuis 2010, s'est tenue à Montreuil le 23 février pour élaborer une riposte commune alors que le texte sera présenté au conseil des ministres le 9 mars prochain.

dans la réforme, et Guaino invoque le Front populaire !

Avec la menace d'utiliser le 49-3 comme pour l'adoption de la loi Macron, avant même que le débat parlementaire n'ait lieu, Valls et El Khomri, sa marionnette, mettent le monde du travail au pied du mur. De son côté, Hollande préfère chercher une majorité pour son adoption, à l'identique de celle réunie pour la révision constitutionnelle. L'Unef ne s'y est pas trompé en appelant à fêter les dix ans du CPE comme il se doit, et le succès de la pétition #Loi-TravailNonMerci¹, qui a recueilli en quelques jours autant de signatures que celle pour les Goodyear, est un signe positif. Ouverture de la renégociation de l'assurance chômage, discussion sur le décret-socle à la SNCF, persistance de la grogne dans la fonction publique : les ingrédients d'un cocktail Tous ensemble sont là, et ils sont détonants.

LD

1- <http://loitravail.lol>

SANTÉ

Tiers payant : encore raté !

Les Français ne paieront plus chez le médecin, promettait Marisol Touraine... Eh bien c'est raté, faute pour le gouvernement d'avoir voulu s'affronter aux mutuelles et assurances complémentaires, en imposant la Sécurité sociale comme « guichet unique » pour le paiement des médecins.

Le tiers payant sera progressivement généralisé d'ici fin 2017, mais uniquement pour la partie Sécurité sociale, soit 16,10 euros chez un généraliste secteur 1. Pour la partie remboursée par les complémentaires, 6,90 euros, l'application sera laissée à l'appréciation du médecin, qui devra signer avec elles un contrat type. Le Conseil constitutionnel a en effet pris prétexte des

différences de contraintes administratives entre les deux voies de remboursement, Sécu et complémentaires, prévues par la loi de santé, pour retoquer la mesure. Le gouvernement s'est incliné facilement devant les 500 organismes complémentaires, qui voulaient absolument traiter directement avec les médecins sans passer par la Sécu, ouvrant la porte à des conventionnements directs et des remboursements « à

la carte » selon les contrats. Il faut dire que l'article 1 de la loi Touraine efface toute distinction entre Sécu et assurances !

Imposer un tiers payant intégral

Cela ne va pas faciliter la rupture entre les syndicats corporatistes, qui refusent le tiers payant pour défendre une médecine libérale peu soucieuse des difficultés d'accès aux soins, et le reste de la profession qui s'inquiète surtout de la complexité administrative du système, gaspilleuse d'un temps médical déjà bien rare. Des réticences encore aggravées par la machinerie complexe que la Sécu veut mettre en place pour récupérer les franchises... dont



le PS exigeait autrefois la suppression ! Il aurait été si simple et si utile pour l'accès aux soins d'imposer un tiers payant intégral, géré par l'assurance maladie. À charge pour elle de se faire rembourser par les complémentaires santé, comme le réclame le Syndicat de la médecine générale, dans la perspective du remboursement des soins à 100% par la Sécu et la suppression des franchises et tickets modérateurs.

Frank Cantaloup

ÉLEVAGE

Accalmie avant une

On assiste à la répétition du scénario de septembre 2015 : alors que l'échec prévisible des démarches du ministre de l'Agriculture auprès de la Commission européenne avait relancé les mobilisations, la FNSEA a ressorti les gros tracteurs pour les encadrer.

Les « négociateurs responsables », Xavier Beulin en tête, ont rencontré le Premier ministre pour présenter des demandes où la question des prix passait à la trappe, bien après les « règles et les normes » environnementales qui donnent des boutons aux productivistes. Et si le président du syndicat majoritaire n'a pas lancé l'appel au retour au calme que souhaitait le gouvernement, il a appelé

« solennellement tout (ses) collègues à faire preuve de mesure ». Et de fait, le nombre et l'ampleur des manifestations a diminué.

Le 17 février, Manuel Valls répondait donc aux revendications par une nouvelle baisse des cotisations sociales qui obérait encore les ressources de la Mutualité sociale agricole et augmentera les transferts depuis le régime général. « Il y a des avancées aujourd'hui, je les salue », s'est

GOODYEAR

Construire la mobilisation contre la répression

Mardi 16 février, c'est dans une salle Croizat de la Bourse du travail de Paris bien remplie par plus de 200 militantEs que s'est tenue une assemblée annoncée comme la première réunion des collectifs «Goodyear» de la région parisienne.

Dans leurs entrées en matière, Fiorodor Rilov (avocat des Goodyear), Mickaël Wamen (ex-responsable CGT du site d'Amiens qui fait partie des 8), et Cédric Lietchi (CGT EDF, condamné pour « entrave à la liberté »), ont rappelé les enjeux juridiques et politiques de la mobilisation en soutien aux 8 salariés condamnés : mettre un coup d'arrêt à la criminalisation de l'action militante, syndicale, et par la même occasion empêcher que ne se propage l'idée que revendiquer, défendre son emploi, peut mener à des condamnations lourdes voire à la prison.

Patrick Picard, secrétaire de l'UD CGT a engagé la discussion en rappelant la longue liste des mobilisations qui se sont heurtées à la répression. Ainsi Yann Le Merrer, premier révoqué de la fonction publique depuis des décennies par La Poste, rappelait les conditions scandaleuses de sa destitution pour faits de grève.

De nombreuses interventions des militantEs présents ont fait le lien entre la multiplication des cadeaux au patronat, l'état d'urgence, et une répression qui s'amplifie contre toutes celles et ceux qui résistent. Des représentants d'Air France, de Carrefour, de la Fédération des marins, de la construction, d'Orange, ont martelé l'idée de la nécessité de faire se rejoindre toutes les colères dans une mobilisation nationale « tous ensemble, le même jour ».

Toutes et tous se retrouvaient pour souligner que la politique gouvernementale avait au moins cette cohérence de lier reculs sociaux et criminalisation... Depuis le refus d'une loi d'amnistie jusqu'à l'utilisation des inquiétudes nées des attentats pour instaurer et prolonger l'état d'urgence, dont la principale conséquence est la répression du mouvement social. Une cohérence dans laquelle s'inscrit aussi la résistante offensive contre le code du travail.

L'indispensable élargissement

Un débat, des interrogations, une volonté de se mobiliser que l'on a retrouvés depuis dans des initiatives semblables à Lyon et à Marseille. Reste à construire cette mobilisation, avec l'exigence que les organisations syndicales, politiques, associatives, permettent cette convergence, et proposent des initiatives rassembleuses et inscrites dans la durée.

Pour avancer, la première nécessité est de combler les espaces de mobilisation autour des différentes répressions et toutes les formes de discrimination, comme celles contre les grévistes, les syndicalistes, les migrantEs et leurs soutiens, les manifestantEs opposés à Notre-Dame-des-Landes ou à l'état d'urgence... De la même façon, l'élargissement de la mobilisation nécessite de sortir du tête à tête CGT-CGT, car d'autres syndicalistes sont

frappés par la répression, ainsi que d'autres militantEs du mouvement social. À cette étape, la construction d'un réel réseau de comités contre la répression, les discriminations, la criminalisation est un enjeu essentiel. Les prochaines réunions en régions de soutien

aux Goodyear, la réunion nationale du samedi 12 mars, doivent permettre de commencer cette construction, notamment en dépassant les hésitations, les sectarismes, en se dotant d'outils de centralisation transparents et démocratiques.

Robert Pelletier



Pour la relaxe des 8, ça ne fait que commencer. PHOTO:THÈQUE ROUGE / MILO

SNCF Des économies budgétaires à la catastrophe...



Un drame de l'austérité... DR

Dans l'enquête sur l'accident de Brétigny – qui avait fait sept morts et une trentaine de blessés le 12 juillet 2013 – le dernier rapport d'expertise continue d'accabler la SNCF.

Alors même que cette contre-expertise était demandée par le service juridique de la SNCF – car « On a des éléments [...] pour créer un doute » –, son bilan est pourtant sans appel. C'est bel et bien l'état de l'aiguillage qui a causé le déraillement. En effet, sur les quatre boulons nécessaires à la fixation de l'aiguille au rail, il n'est resté plus qu'un... Les experts estiment que les trois autres boulons avaient cédé au moins un mois avant le déraillement.

Selon l'enquête, l'accident aurait dû être évité, car c'est bien la maintenance qui a été défaillante. Une première alerte sur cette aiguille avait été lancée en 2008, puis d'autres avaient suivi en 2009 et 2010. De plus, entre janvier 2013 et le drame du 12 juillet de la même année, des opérations sur cet appareil ont été reportées. D'ailleurs, le défaut d'écartement des voies constaté n'avait pas entraîné de mesure particulière.

Et pourtant, la dégradation continue...

Même si les écoutes révèlent que les cadres de la SNCF préfèrent se défausser sur les agents d'en bas – « les mecs de Brét, c'étaient des burnes... » –, la réalité est bien moins reluisante pour la direction. En effet, la responsabilité est plutôt à chercher du côté des économies faites par l'entreprise sur l'entretien des voies.

Que ce soit à Brétigny ou ailleurs, nombre de travaux sont repoussés faute de budget. Les appareils de voies ne sont remplacés qu'en cas d'extrême urgence. Les suppressions de postes ont réduit les brigades d'entretien des voies à peau de chagrin, élargissant leurs périmètres d'intervention et réduisant la fréquence des tournées. Bref, elles sont condamnées à faire du rafistolage ! Mais visiblement, cela ne suffit pas à la SNCF pour changer de politique. Les suppressions de postes continuent d'aller bon train et l'état des voies continue de se dégrader. La direction, elle, préfère manipuler l'enquête, comme l'a révélé le *Canard enchaîné* en janvier dernier.

Correspondant

SNCF En Rhône-Alpes, on grève!

Débutée jeudi 18 février à 18 heures à l'appel de la CGT, SUD-Rail et la CFTD, cette grève régionale a duré trois jours, « perturbant sérieusement le trafic » pour reprendre les mots de la presse. Nous ouvrons nos colonnes à des militantEs cheminots de la CGT qui y ont participé et qui reviennent ici sur les raisons de la colère...

Depuis novembre 2015, au lendemain des élections professionnelles chez les cheminots, dans la seule région Rhône-Alpes, ce sont plus de 13 restructurations que la direction a engagées au forceps pour démanteler les valeurs du service public, la casse de l'emploi et le savoir-faire des cheminots. Les conséquences de ces restructurations seront sans appel : une très forte dégradation de la sécurité des circulations et de la sûreté du personnel et des usagers. En parallèle, la loi du 4 août 2014 portant sur la réforme ferroviaire prévoit la casse de tous les métiers et de la réglementation du travail, dégradant aussi davantage les conditions de travail des cheminots et par effet de conséquence la sécurité des circulations déjà bien mise à mal depuis quelques années au regard des accidents



TER-miné, c'est la grève... DR

ferroviaires de plus en plus fréquents.

Et la sécurité dans tout ça ?

Dès la fin du mois d'août et malgré les incidents répétés de rackets et d'incivilités à bord de nos trains sur la région Alpes, la direction entend supprimer les contrôleurs à bord des trains, au prétexte de lutter contre la fraude ! Quid des missions de sécurité et de sûreté des contrôleurs à bord des trains ?

La CGT cheminots sera très fortement mobilisée ce printemps et mettra tout en œuvre pour amener à sa cause les usagers, les politiques, les médias pour un service public sécurisé, une convention TER de haut niveau qui répond réellement aux besoins des usagers et des problèmes environnementaux.

Les cheminots CGT d'Annecy et environ

Titre, chapeo et intertitre de la rédaction

nouvelle tempête ?

exclamé Xavier Beulin. Au moins un qui est content, car cette annonce ne fait pas l'unanimité dans le syndicalisme agricole.

« Toute l'organisation de la production est à revoir »

Comme le souligne le communiqué du Modéf, « En décidant de baisser de 7 points les cotisations sociales à tous les agriculteurs, le gouvernement fait un cadeau aux grosses exploitations qui ne sont pas touchées par la crise. Cette mesure généraliste va dans le sens d'une politique de moins-disant social qui accompagne et ne remet pas en cause la course aux bas prix. Cette mesure vient conforter la politique du taux de profits maximum menée par

l'agroalimentaire et la grande distribution ». L'année blanche, c'est-à-dire le report d'un an du paiement des cotisations, ne fait que reculer l'échéance. Même son de cloche du côté de la Confédération Paysanne : certes la trésorerie de certains éleveurs s'en trouvera soulagée, mais « Au lieu de faire le choix de baisses de cotisations en direction des éleveurs victimes de la crise, il offre une ristourne à tous les paysans, y compris ceux qui n'en ont pas besoin ». Et le remède pourrait s'avérer à terme pire que le mal : le syndicat considère que « les cotisations sociales, trop souvent appelées "charges", sont un élément essentiel de la solidarité nationale et contribuent au quotidien des paysans

(maladie, retraite, etc.). Cette mesure ne doit pas être l'occasion d'enfoncer un coin dans ce principe essentiel de notre société. Par ailleurs, il est temps d'admettre que la crise est structurelle et que c'est toute l'organisation de la production qui est à revoir ». Même réaction critique de la Coordination Rurale qui souhaite un retour à des mécanismes de régularisation à l'échelle européenne. En revanche, elle reste crispée sur l'exigence d'une TVA sociale.

Rien n'est réglé

Dans son jeu de rôles avec le gouvernement actuel comme avec le précédent, la FNSEA se pose comme représentante du monde agricole dans sa totalité, la vieille fiction de l'unité paysanne qui pourtant se fissure. Dans les faits, comme le soulignent les trois autres syndicats, elle applaudit à

une mesure certes de portée générale mais dont les plus gros tireront un maximum de bénéfices. Ce n'est pas nouveau, mais c'est devenu ostensible depuis l'élection en décembre 2010 de Xavier Beulin, gros agriculteur mais surtout dirigeant d'un groupe agro-industriel (Avril) à la tête du syndicat. Mais aucun des problèmes de fond n'est réglé. La politique agricole commune est en crise, et il n'y

TOUT EST BON DANS LE COCHON



CHARMAG

rien à attendre des institutions de l'Europe capitaliste : les incendiaires ne vont pas se transformer en pompiers. Il reste que cette situation de concurrence exacerbée entre les producteurs des différents pays apporte de l'eau au moulin des souverainistes. Il ne peut en aller autrement en l'absence de mobilisations à l'échelle européenne capables d'imposer des prix rémunérateurs dans le cadre de quotas de production.

Gérard Florenson

Conférence nationale présidentielle

Le débat est ouvert

Dans le cadre de la préparation de la conférence nationale du NPA consacrée à l'élection présidentielle qui aura lieu les 19 et 20 mars prochain, voici les trois tribunes des différentes positions qui se sont constituées pour cette CN.

Plateforme A

Pour une campagne du NPA anticapitaliste et révolutionnaire**Dans la continuité de la motion A du dernier congrès**

Au dernier congrès, plus de 60 % des camarades du NPA s'étaient retrouvés sur la motion A sur les élections. Celle-ci affirmait, tout en indiquant l'utilité de discussions avec d'autres organisations dont le Front de gauche pour rechercher une unité d'action contre le patronat et le gouvernement, la nécessité d'une candidature anticapitaliste à l'élection présidentielle car il n'y a pas d'accord possible en vue des élections avec le Front de gauche ou avec ses composantes qui « défendent une alternative antilibérale et institutionnelle à l'intérieur du système capitaliste ». « Dès maintenant, ajoutait la motion, nous nous préparons à présenter une candidature anticapitaliste et révolutionnaire pour l'élection présidentielle de 2017. »

Cela a paru encore plus évident après l'échec de Syriza et après que les députés du Front de gauche ont voté l'état d'urgence et la prolongation de l'intervention militaire française en Syrie.

Et c'est bien là l'enjeu de la CN, se rassembler sur une orientation anticapitaliste et révolutionnaire afin de mobiliser l'ensemble du NPA pour surmonter les obstacles à la présentation de sa candidature. Lui donner une réalité aussi bien dans les comités qu'au niveau des apparitions de nos porte-parole.

Exprimer la colère des travailleurs et construire le « Tous ensemble »

Face à la violence de ce gouvernement contre notre classe, aggravée ces derniers jours par l'annonce du projet de « Loi travail », la politique d'accompagnement, plus ou moins active, des directions syndicales ou des partis à la gauche de la gauche donne une légitimité supplémentaire à nos idées et à nous une responsabilité particulière dans cette campagne : il s'agira d'exprimer le mécontentement et la colère des travailleurs et de la population pour lui donner une autre perspective que subir la régression sociale. Malgré les difficultés de la situation, l'appel de Wamen à « un tous ensemble », le nombre de signataires de la pétition en soutien aux Goodyear¹ ou sur la destruction du code du travail² montrent des possibilités nouvelles. Notre campagne doit, sans hésitation, s'engager dans cette voie. Nous devons relayer massivement le discours qui insiste sur la nécessité de luttes et du front unique pour s'opposer aux agressions contre notre classe.

Pas de réponse à l'urgence sociale, démocratique et écologique sans rupture anticapitaliste

Il est cependant impossible d'œuvrer à la contre-offensive d'ensemble nécessaire pour inverser le rapport de forces si on craint l'affrontement avec le gouvernement et le patronat, si on redoute la rupture avec les institutions de la bourgeoisie

et la propriété capitaliste. Il y a là une délimitation essentielle avec la gauche dite « réformiste », qu'elle soit syndicale ou politique. Ce que de nombreux travailleurs ou militants ressentent aujourd'hui confusément, nous serons en mesure de le faire entendre avec plus de force pendant cette campagne. Comme le dit notre plateforme : « Répondre à l'urgence sociale, démocratique, écologique, exige de s'attaquer radicalement au pouvoir des classes capitalistes (...). C'est de la prise en main de leurs propres affaires par les salarié-e-s eux et elles-mêmes que dépend la préparation d'une contre-offensive, d'un mouvement d'ensemble, d'une grève générale, capable d'imposer les revendications du plus grand nombre. (...) C'est la seule alternative pour un gouvernement des travailleurs/euses ». Notre campagne et notre candidatE doivent s'en faire les porte-voix.

Équipe d'animation PFA

1- <https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-hollande-l-appel-des-goodyear>
2- <https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitraitailnonmerci>

Plateforme B

Le NPA peut et doit se rassembler pour la campagne présidentielle

Les plateformes A et C expliquent en miroir que leurs orientations sont très différentes, voire inconciliables, et caricaturent les positions des autres. Elles nous somment de choisir et menacent de ne pas faire campagne si elles sont minoritaires.

Les divergences internes existent. Mais une CN n'est pas un congrès de rattrapage où nous devrions choisir une orientation et élire une direction majoritaire, ce que nous n'avons pas réussi à faire au dernier congrès. À la CN présidentielle, nous avons à nous mettre d'accord sur unE candidat, et sur les messages politiques que nous voulons porter à l'extérieur, qui articulent une politique de front unique et la défense d'un projet anticapitaliste.

Or les convergences existent au sein du NPA, sur l'analyse de la situation politique ou sur l'intervention concrète dans les luttes et les mobilisations. On l'a encore vu au CPN de novembre où a été largement adoptée une résolution politique sur la situation post-attentats. Les textes des 2 plateformes A et C traduisent en creux cette plage d'accord, leurs divergences ne sautent pas aux yeux.

Une campagne présidentielle doit être faite par une grande majorité du NPA, elle ne peut pas l'être par une grosse moitié du parti contre l'autre, ou avec une moitié en spectateur. Nous refusons de nous aligner sur la A ou la C. Pour sortir du blocage actuel, nous proposons une démarche de rassemblement, sans exclusive contre telle ou telle sensibilité. Nous nous battons jusqu'au bout à la CN pour que se dégage une large majorité de délégués voulant mener campagne ensemble. Sur la base d'axes politiques qui nous semblent partagés, à débattre et à décliner en fonction de l'évolution de l'actualité :

- Redonner la parole au monde du travail

Par les luttes et les mobilisations dans l'unité d'action la plus large, pour leur convergence dans un mouvement d'ensemble de la classe ouvrière contre les attaques sans précédent du patronat et du gouvernement. Les exploités doivent prendre leurs affaires en main. Il y a urgence face à la montée du FN.

- Contre la dérive antidémocratique et raciste

Contre l'instauration d'un État de plus en plus répressif, contre l'état

d'urgence, corollaire de cette politique anti-sociale. Contre la stigmatisation des migrants et des musulmans notamment et la montée du racisme, engendrée par cette politique sécuritaire.

- Imposer des mesures de rupture face à la crise

Pour des mesures d'urgence sociales, démocratiques, féministes, écologistes et internationalistes qui s'attaquent à la propriété privée et aux lois de l'économie capitalistes : interdiction des licenciements, augmentation massive des salaires, partage du temps de travail, abandon des grands projets inutiles, expropriation des banques, des multinationales, planification sous le contrôle de la population, etc.

- Préparer la rupture avec le capitalisme

Pour en finir avec la crise structurelle et globale du capitalisme, il faut rompre avec ce système et ses institutions. Cela passe par la construction d'une représentation politique des exploités qui défende de façon intransigeante leurs intérêts. Ce que montre le recul des révolutions arabes, le diktat de la troïka et la capitulation de Syriza en Grèce, etc.

L'élection présidentielle structure l'ensemble de la vie politique française. Le NPA ne peut pas en être absent, sous peine d'être invisible pendant plus d'un an. Alors ne ratons pas cette CN. L'avenir du NPA en dépend...



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MILO

Plateforme C

Une campagne pour une nouvelle représentation des opprimés et des exploités

Dans la séquence présidentielle désormais ouverte dans le pays, et alors qu'avec la mode des primaires, les débats vont d'abord se focaliser sur la recherche de la personne providentielle représentant chaque camp, le premier enjeu pour notre parti sera de contribuer à démasquer les objectifs des classes dominantes.

Relancer les mobilisations

Les principaux candidats de droite comme du PS se placeront tous dans la voie du durcissement de la guerre sociale contre les salariéEs et contre les peuples. Celle-ci prend aujourd'hui la forme d'un État de plus en plus autoritaire, de l'état d'urgence permanent, des politiques racistes et islamophobes visant à faciliter la remise en cause systématique des droits des salariéEs et aggraver les conditions d'exploitation au seul profit du patronat. La menace bien réelle du FN, pourtant nourrie par les politiques austéritaires et racistes menées dans la continuité de Sarkozy par Hollande-Valls, va servir

d'épouvantail pour tenter d'écartier les voix alternatives ou concurrentes. Dans ce contexte, où les confédérations syndicales sont l'arme au pied quand elles n'accompagnent pas les politiques gouvernementales et patronales, la relance des mobilisations doit être la préoccupation principale des militantEs du mouvement social qui ne renoncent pas à un projet de transformation sociale et écologique. Infliger des défaites au gouvernement sur des projets comme Notre-Dame-des-Landes ou comme la déchéance de la nationalité, empêcher les militants de Goodyear d'aller en prison, défendre le code du travail, sont des objectifs qui contribueraient à améliorer le rapport de forces.

Redéfinir un programme de lutte unifiant

Mais cela ne résout pas le problème auquel sont confrontés celles et ceux d'en bas : celui d'une nouvelle représentation politique des opprimés et des exploités, qu'aucune primaire à gauche ou candidatures

autoproclamées de Jean-Luc Mélenchon ou de Nathalie Arthaud ne pourra incarner. Car la reconstruction d'un mouvement ouvrier et écologiste de combat – qui était un des objectifs de la fondation du NPA – impose de remettre en débat des objectifs s'adressant à l'ensemble du mouvement. Il s'agit de redéfinir un programme de lutte unifiant contre l'offensive néolibérale, s'attaquant à la propriété capitaliste, défendant la perspective d'une opposition unitaire, indépendante du PS, ainsi que celle d'une démocratie par et pour celles et ceux d'en bas, en rupture totale avec les institutions de la république bourgeoise et de son personnel qui fait de la politique un métier et écarte la majorité de la population des décisions.

Rompre avec les trahisons et l'impuissance pour construire

Pour être utile, le NPA doit répondre à ces enjeux. Cela impose de concevoir une candidature non pas comme la possibilité d'exprimer une énième proposition à la gauche du PS ou

une deuxième candidature « révolutionnaire », mais comme une démarche visant à poser le problème de la façon dont les exploités et les opprimés – dont une nouvelle génération militante prend sa place dans le mouvement, notamment dans les luttes écologistes – cherchent à se représenter elle-même.

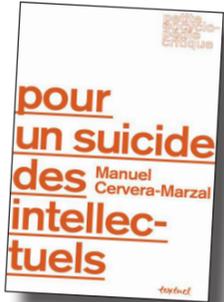
Notre campagne présidentielle n'aura d'utilité que si elle nous met en situation de nous adresser à cette nouvelle génération, ce qui suppose que notre candidate ou notre candidat puisse porter largement les questions de la précarité, de l'écologie, du féminisme et de l'antiracisme, mais aussi qu'elle ou il puisse proposer de construire une nouvelle force politique, en rupture aussi bien avec les trahisons et renoncements de la gauche réformiste qu'avec les vieilles impuissances des organisations révolutionnaires. C'est le sens de la campagne que nous proposons.

Sandra Cormier, Sandra Demarcq, Émile Fabrol, Côme Pierron, Christine Poupin et Laurent Ripart

Essai

« Ne plus tenir le peuple à distance de la scène intellectuelle en parlant à sa place »

Entretien. Auteur de *Pour un suicide des intellectuels*¹, Manuel Cervera-Marzal a écrit un essai stimulant qui introduit nombre d'ouvertures contre la réaction conservatrice, en réfléchissant sur le rôle politique des intellectuels pour « secouer, réveiller et perturber ceux qui se reconnaissent dans cette figure ».



Pourquoi la disparition de l'intellectuel comme catégorie sociale séparée ?

La spécificité des intellectuels, c'est d'être payés pour produire des idées. Bien sûr, tous les intellectuels n'ont pas le même statut : rien de commun entre des stars médiatiques comme Zemmour et les dizaines de milliers d'intellectuels précaires exploités par les universités et les journaux français. Mais une fois qu'on a dit ça, il y a une autre césure, qui sépare, pour le dire vite, d'un côté les travailleurs intellectuels tels que les profs, les journalistes et les artistes et, de l'autre les travailleurs du bâtiment, du nettoyage, de la grande distribution, etc. Ceux qui sont dans cette deuxième catégorie l'ont rarement choisi. Faire disparaître les intellectuels comme catégorie séparée, c'est ouvrir intégralement les portes d'accès à cette catégorie. Et c'est donc la faire disparaître puisque,

si nous sommes tous des intellectuels, plus personne n'est un intellectuel.

Comment les intellectuels peuvent-ils s'orienter entre « ne pas parler au nom des autres et rester muet » ?

C'est un dilemme récurrent auquel un certain nombre d'intellectuels critiques se trouvent confrontés. D'un côté, ils craignent de parler « à la place » des opprimés, de les déposséder, de leur confisquer leur parole. Le problème c'est que, par crainte de parler « à la place » des opprimés, certains intellos en viennent à ne pas parler du tout, à se taire devant l'oppression. Or c'est un deuxième danger : rester muet face aux injustices, se rendre complice par notre passivité. L'intellectuel critique navigue donc entre deux impasses : la posture surplombante et la posture contemplative. La difficulté, quand on est plutôt du côté des dominants, c'est de penser que les dominés seront les acteurs de leur émancipation et de ne pas se croiser les bras pour autant.

Qu'est-ce que la potentialité subversive des livres, la capacité à « produire des évidences partagées » ?

Tous les livres ne sont pas subversifs, loin de là. Ceci étant dit, certains livres ont une portée subversive. Je pense à des ouvrages de sciences sociales, de

théorie critique, mais aussi à des polars, de la science-fiction, des romans. Où réside leur puissance de subversion ? Dans leur capacité à briser les consensus en vigueur, à rompre les fausses évidences et à émettre un récit alternatif, à raconter le monde différemment.

Quel est le rôle de la théorie ?

La théorie a pour ambition d'expliquer et de transformer le monde. Elle mêle des considérations de trois ordres : ce qui est réel-effectif, ce qui est possible, et ce qui est souhaitable. En ce sens, une véritable théorie est toujours critique, puisqu'elle vise à modifier la réalité en fonction de ce que nous souhaitons et ce que nous pouvons faire. L'erreur, c'est de réduire la théorie à une opération de description, qui dit comment fonctionnent les choses, et perd de vue la façon dont elles devraient et pourraient fonctionner.

Peux-tu préciser ce qu'est pour toi le statut politique de la vérité, et le rôle qu'elle joue en démocratie ?

C'est une question extrêmement compliquée que je tiens à laisser ouverte. La question qui m'intéresse est la suivante : au nom de quoi lutte-t-on ? Une réponse possible est : au nom de la vérité. C'est pour elle et avec elle que nous combattons les mensonges des



dominants, qui nous racontent que les chômeurs sont des fainéants et que les immigrés volent nos emplois. Quand ils disent ça, ils mentent, et il faut lutter contre le mensonge pour rétablir la vérité. Mais le risque, avec la vérité, c'est de croire qu'on la possède. Or les intellectuels, en particulier les philosophes, croient souvent détenir la vérité. Et que se passe-t-il quand on est convaincu de posséder le savoir absolu ? Souvent, on tente de l'imposer aux autres. Pour leur bien, évidemment ! Mais on leur impose, de force... Il y a un lien entre vérité et autorité. Et une politique exclusivement fondée sur la vérité est une politique autoritaire. De nombreuses expériences historiques en témoignent.

Pourquoi la lutte pour l'égalité est-elle inséparable de celle pour la diversité ?

Parce que l'égalité sans la liberté, c'est l'uniformisation. Et la liberté sans l'égalité, c'est la loi du plus fort. Je n'ai jamais compris qu'on puisse faire primer l'une sur l'autre. Pour moi, ce sont deux valeurs absolument indissociables. Si vous les séparez ou, pire, que si vous les opposez, vous finirez au bout du compte dans les bras de Thatcher ou dans ceux de Staline. Triste choix...

Propos recueillis par Patrick Le Moal

1- Editions Textuel, 2016, 12,90 euros

Télévision

Baron noir



(Un peu de) politique (beaucoup de) fiction... Canal Plus, la chaîne de Bolloré, diffuse une nouvelle série (pour celles et ceux qui peuvent payer), *Baron noir*. Cette série en huit épisodes est présentée dans les médias comme la première série politique française.

À quelques jours du second tour de l'élection présidentielle, le président sortant est opposé au leader du Parti socialiste. Rickwaert (Kad Merad) est député d'une circonscription du Nord, proche du candidat PS. Pour mener la campagne présidentielle, il a dû trouver des liquidités, en puisant dans les caisses de l'office HLM du coin... Avant que la police n'intervienne, le député socialiste va combler en partie le trou de trésorerie et demander au trésorier de porter la responsabilité des faits (cela va le pousser au suicide...). Le candidat PS est donc finalement élu mais lâche son « ami » qui l'a aidé dans sa campagne. La série va donc raconter comment Rickwaert va se venger du président élu et comment celui-ci va tenter de se défendre. De façon romancée, la série montre coups bas (pour empêcher l'élection de la nouvelle secrétaire nationale), barbouzeries (causer un incident dans un « bureau de vote Stal »...) et tactiques pour que le député Rickwaert puisse se « venger ».

L'épisode 4 tourne autour d'un mouvement de lycéens de bac pro. Rickwaert est à la manœuvre pour soutenir ce mouvement (à des fins personnelles...). Les lycéens se réunissent en coordination. L'extrême gauche (LO et NPA) est là. Les organisations de jeunes du PS font le coup de force pour rentrer à l'AG : l'enjeu est pour eux de faire choisir une date de manifestation nationale qui soit suffisamment tôt pour que cela soit un échec... Dans son bureau, le président, ses ministres et conseillers se demandent qui ils peuvent « retourner » pour faire adopter « leur » date : c'est le NPA... Car le parti a des dettes pour son local. Le président fait donc appeler « Riton » (un ancien trotskiste), puis un camarade jeune du NPA (avec keffieh et autocollant) pour faire voter la date souhaitée par le président...

Au-delà de cette attaque grossière ici contre le NPA, la série laisse penser que finalement tout le monde se vaut, que le « monde politique » n'est pas tant une question d'idées mais de « chefs ». Finalement assez peu de programme politique dans tout ça. Mais beaucoup d'egos malsains (« Nous ne sommes pas des pourris, nous ne sommes pas des voleurs, nous sommes des militants », dit Rickwaert dans le 1^{er} épisode). C'est aussi une charge contre le PS et c'est mérité. Dommage qu'elle ne soit pas un peu plus politique. La droite et le FN sont plutôt épargnés, et pourtant dans la réalité... Au final, presque d'un thriller, plutôt sympathique sur certains détails (par exemple Xavier Mathieu en leader CFDT en grève) et assez bien rythmé. Mais qui dans le fond légitime « le pouvoir » en tant que combat de personnes plutôt que comme un combat d'idées.

Julien No

Cinéma

Merci patron !

De François Ruffin. Sortie le mercredi 24 février

On passe un bon moment avec ce film : on sourit, on se marre mais il y a aussi de l'émotion, et de quoi mettre en colère... Ce film est à la fois un documentaire et une fable. Le style rappelle Michael Moore, l'aspect enquête à la recherche du patron, avec humour et ironie.

C'est donc l'histoire d'un patron hyper riche, Bernard Anaud, patron de LVMH, le plus riche de France (40 milliards d'euros en coffre...) qui a fait sa fortune grâce à l'exploitation du travail des autres, licenciant ces dernières années des milliers de salariés. Cela se passe dans le Nord, une région dévastée par les fermetures d'usines, notamment dans le textile. Des images d'archives racontent le parcours d'un ultra riche, la construction de sa fortune faite non pas grâce à une intelligence supposée mais par le vol.

Les personnages principaux sont des ouvrières anciennement jetées à la porte, pour certaines toujours au chômage, dans la précarité et dans la pauvreté. C'est dur, c'est triste, c'est révoltant, car il y a la souffrance de ces gens, plus brisés et abandonnés qu'en colère. Un drame humain qui côtoie un monde de riches, incroyablement méprisants, indécentes et cyniques. Le réalisateur-journaliste François Ruffin dénonce ce capitalisme destructeur et pillier de richesses, tout cela se traduisant par les ravages sociaux. Sans doute pour ne pas sombrer dans

le pessimisme, il le fait en s'amusant. Il élabore un genre d'arnaque pour récupérer au moins un bout de cette richesse, comme un Robin des bois redistribuant l'argent volé par leur ex-patron à une famille licenciée, toujours sans emplois, menacée de finir par tout perdre, car dans une procédure d'expulsion de leur maison.

On suit cette histoire avec plaisir, avec l'espoir que nos personnages prennent en quelque sorte leur revanche. Pas besoin d'entretenir le suspense, ça se termine plutôt bien. Enfin, façon de parler car évidemment cela reste relatif, et l'idée du film n'est pas de nous faire croire au mythe du sauveur de pauvres. Le « sauvons-nous nous-mêmes » n'est malheureusement pas d'actualité. Au travers du film et des entretiens avec ces ouvriers – sauf avec l'ex-députée CGT qui milite encore – se révèle leur isolement et leur fatalisme. Illustration terrible quand un des ouvriers s'adresse à son patron-licencier par l'intermédiaire de la caméra pour lui demander, le supplier, de lui donner un boulot pour vivre. Tout cela



reflète la résignation réelle qui pèse, qui coûte cher à notre camp social tant elle empêche la révolte de s'exprimer, une révolte pourtant complètement légitime et saine. C'est cette résignation qui empêche d'envisager la perspective de rendre les coups collectivement. Ce film fait du bien. Il remet les riches à leur place, illégitime, les traite d'égoïstes, de casseurs. Et à la fin, on a comme une envie d'aller immédiatement leur reprendre toutes les richesses volées, par l'expropriation, par l'action collective bien sûr. Et sans dire merci !

Béatrice Walylo et Philippe Poutou

Théâtre

Sœurs

De Wajdi Mouawad

Sœurs, deux personnages de femmes, la cinquantaine, sans enfant, incarnées par une seule comédienne, Annick Bergeron. L'une est une avocate brillante, Geneviève, spécialiste en médiation de conflits internationaux. L'autre, Nayla, est experte en assurances. Elles sont toutes deux les aînées de la fratrie et ont toutes deux

vécu l'exil. Du Canada anglophone au Québec, du Liban au Canada. On retrouve dans cette pièce magistralement mise en scène, les thèmes chers à l'auteur : la famille et l'exil. Au travers du personnage de sa sœur, c'est son histoire qu'il raconte, celle de sa famille qui a fui le Liban et la guerre pour trouver une vie meilleure au Canada, ainsi que la nostalgie d'un pays quitté, celui

de l'enfance. Des thèmes universels qui font écho à la situation politique actuelle des migrants. La difficulté pour les enfants d'immigrés d'appartenir à deux cultures, de faire la jonction entre les traditions familiales et celles du pays d'accueil, de communiquer entre la langue maternelle, celle de l'affect et la langue d'adoption.

En projetant des images, des dessins en noir et blanc sur de grands panneaux coulissants, il rend réels des espaces invisibles.

Wajdi Mouawad use de tous les langages pour nous faire partager la vie de ces deux êtres isolés. La pièce est en

tournée dans toute la France, prenez vos agendas et réservez vos places. À ne pas manquer, comme toutes les pièces de Wajdi Mouawad.

Béatrice Walylo



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

www.la-breche.com – contact@la-breche.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

« La France officielle veut garder à tout prix son emprise sur la Côte d'Ivoire »

Entretien. Journaliste, Fanny Pigeaud a été correspondante pour des médias français dans plusieurs pays africains. Elle est l'auteure de France, Côte d'Ivoire, une histoire tronquée¹. À l'occasion du procès devant la Cour pénale internationale (CPI) de l'ancien président de Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo, nous lui avons demandé son point de vue. Elle revient sur la crise ivoirienne de 2010, les mécanismes qui ont mené la Côte d'Ivoire vers la guerre et le rôle de l'État français qui considère toujours la Côte d'Ivoire, son ancienne colonie, comme sa propriété.



DR

Peux-tu revenir sur les raisons du procès de Laurent Gbagbo ouvert le 28 janvier devant la CPI ?

Gbagbo, 70 ans, a été inculpé de « crimes contre l'humanité » par la CPI, après un processus chaotique : il a fallu trois ans au procureur pour convaincre deux des trois juges impliqués de l'inculper – le troisième a estimé que les éléments apportés par le procureur n'étaient pas probants. Gbagbo, à qui les Ivoiriens doivent le retour au multipartisme dans leur pays, est accusé d'avoir mis au point un plan pour rester au pouvoir à l'issue de l'élection présidentielle de 2010 qui l'a opposé à Alassane Ouattara, et pour cela d'avoir fait tuer des civils. En réalité, le récit du procureur, politiquement orienté, ne correspond pas aux faits. Le but évident de cette procédure CPI – financée en partie par la France – est de tenir Gbagbo loin du pouvoir et de la Côte d'Ivoire. Le procureur va donc peiner à prouver ce qu'il avance. On le voit déjà : les premiers témoins de l'accusation entendus par la CPI étaient imprécis, se contredisant... et se révélant même parfois défavorables pour le camp Ouattara. Les faits retenus contre Gbagbo, en prison depuis bientôt cinq ans, auraient fait 167 morts. Pendant ce temps, aucun élément des troupes de Ouattara, qui ont massacré des centaines, voire des milliers de civils en 2011, n'est poursuivi. La justice dite « internationale » a un sérieux problème d'indépendance.

Gbagbo se pose en victime de la Françafrique. Qu'en est-il et qui est-il réellement ?

Dès son arrivée au pouvoir, en octobre 2000, Gbagbo, de gauche et très populaire, a gêné la France, alors sous le régime de la cohabitation. Le président Jacques Chirac lui préférerait le successeur du président Félix Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié. Une autre partie de la droite politique française et du monde des affaires appuyait plutôt le libéral Ouattara. Gbagbo avait le soutien du gouvernement de Lionel Jospin, mais cela n'a pas duré. Dès janvier 2001, il y a eu une tentative de coup d'État contre lui, menée par des ex-soldats ivoiriens proches de Ouattara venus du Burkina Faso. En septembre 2002, les mêmes ex-militaires se sont emparés de 60% du territoire. Certains affirment que les autorités françaises ont été surprises par cette attaque contre la Côte d'Ivoire, ce qui est invraisemblable : le parrain de cette rébellion pro-Ouattara dite des « Forces nouvelles », le président burkinabè Blaise Compaoré, pilier de la Françafrique, n'a pu agir sans l'aval de Paris. Les médias français ont véhiculé une image d'un Gbagbo détestable, « dictateur », « roublard ». Mais des hommes politiques ivoiriens, anciens ambassadeurs, militaires, français et européens, qui l'ont bien connu en dressent un tout autre portrait. Quand on se penche sur les événements depuis 2000, on voit que Gbagbo, accusé de « rouler dans la farine » ses adversaires, leur a fait en réalité un nombre incroyable de concessions. Les rebelles, eux, n'ont

jamais désarmé. Je crois que la vérité sur les diverses opérations scandaleuses montées contre Gbagbo va peu à peu émerger, comme le montre l'affaire du « bombardement de Bouaké » : Paris a accusé Gbagbo d'avoir fait tirer en 2004 sur une base de l'armée française. Aujourd'hui, tout indique qu'il s'agissait d'une manipulation française visant à écarter Gbagbo du pouvoir qui a mal tourné. Une juge française vient ainsi de demander le renvoi devant la Cour de justice de la République des ministres de l'époque, Dominique de Villepin (Premier ministre), Michèle Alliot-Marie (Défense), Michel Barnier (Affaires étrangères)...

Que s'est-il vraiment passé en 2010 à l'issue de l'élection présidentielle ?

Les événements de 2010 sont la suite de la crise ouverte en 2002 par la rébellion. L'histoire officielle dit que Ouattara (autorisé à se porter candidat de manière exceptionnelle car il ne remplissait pas les dispositions constitutionnelles) a gagné l'élection. En réalité, les chiffres ont été truqués dès le premier tour en sa faveur par la Commission électorale dominée par son camp. Dans la zone sous contrôle rebelle, les fraudes

ont été nombreuses : c'est ce qui a motivé le Conseil constitutionnel à annuler le scrutin dans plusieurs départements et à déclarer Gbagbo vainqueur. Ouattara et ses soutiens français ont refusé la proposition de Gbagbo de recompter les voix pour régler le contentieux électoral, et ont choisi de passer en force – se sachant minoritaire sur l'échiquier politique, le camp Ouattara préparait d'ailleurs la guerre avant même la présidentielle. La France de Nicolas Sarkozy, ami de Ouattara, a fait adopter à l'ONU une résolution autorisant les Casques bleus et l'armée française à intervenir militairement. La France a outrepassé ce mandat, fait la guerre contre l'armée ivoirienne et fait arrêter Gbagbo le 11 avril 2011.

Pourquoi la Côte d'Ivoire s'est-elle retrouvée engluée dans « l'ivoirité » ?

« L'ivoirité » est un concept, censé définir qui est Ivoirien et qui ne l'est pas, utilisé au début des années 1990 par l'entourage de Bédié pour écarter un rival de la course à la présidentielle : Ouattara, qui a des origines burkinabè. « L'ivoirité » a inspiré une réforme de la Constitution (votée par le parti de Ouattara), qui a imposé

que les deux parents de tout candidat à la présidentielle soient ivoiriens, ce qui disqualifiait Ouattara. La mise en avant de « l'ivoirité » a aussi permis de masquer la vraie raison de la crise ivoirienne : une bataille féroce pour le contrôle des ressources du pays.

Peut-on dire que la Côte d'Ivoire est la meilleure élève de la Françafrique ?

La France officielle veut garder à tout prix son emprise sur la Côte d'Ivoire. Elle a lutté pour écarter Gbagbo, pas assez docile à ses yeux. Gbagbo « tient tête » à Chirac et « n'écoute pas ses conseils », a par exemple dit un diplomate français... Bien que Gbagbo ait fait, après 2002, de nombreux cadeaux aux entreprises françaises et à ses adversaires en général, il n'a pas réussi à inverser la tendance. Il faut dire qu'il s'est aussi prononcé pour la fermeture de la base militaire française en Côte d'Ivoire et la révision de certains marchés donnés à des entreprises de l'Hexagone. Aujourd'hui, les grands groupes français sont plus que jamais présents en Côte d'Ivoire, la base de l'armée française a été renforcée. Des personnalités ivoiriennes disent que Ouattara a été « élu par la France »...

Propos recueillis par Yvan Lemaître
1- Éditions Vents d'ailleurs, 2015, 24 euros

L'image de la semaine



Vu ailleurs

Le Monde.fr

VERDUN.

Pour René Prieur, la nuit du 21 au 22

février sera courte. Une heure de sommeil à peine puis le bombardement à nouveau, un bombardement « plus intense » que la veille et qui place maintenant Louvemont sous le feu direct de l'ennemi – le petit village, entièrement ravagé dans les jours et les semaines qui suivent, ne sera jamais reconstruit. En ce deuxième jour de bataille, le jeune médecin raconte : « L'abri de droite en sortant du poste a été détruit par un 305 pendant que j'aidais l'infirmier Mathiot du 165^e à arrêter une hémorragie d'un blessé atteint à la cuisse. Le poste était encombré. Plusieurs morts gisaient à l'entrée, dont trois à genoux, le sac encore au dos. Plusieurs blessés ont été tués par le 305 et à côté de moi. »

23 février : « Les Allemands lancent de plus en plus de gaz lacrymogènes. Il est impossible de prendre les noms des blessés. » 24 février : cette fois, « les Allemands sont là ». Tout près. Si près qu'à la nuit tombée, « ramenant des blessés gisant dans la neige », René Prieur se trouve sous le feu direct de « sentinelles ennemies ». Au cours de cette seule journée, « j'ai été enseveli quatre fois sous des trous d'obus », écrit le jeune homme [...].

25 février, 16 heures. Quatre heures que René Prieur est aux mains de l'ennemi. Après une brève accalmie, les combats reprennent. Et la fin d'après-midi sera terrible. « Le 75 fauche tout, les bras, les têtes, les membres volent en l'air. Je suis éclaboussé de sang. Le ravin est comblé de morts qui s'amoncellent et, vers quatre heures et quart, quand je me dégage de dessous ma tranchée et des arbres, je marche sur des morts. Je ne sais pas où je vais. Je n'ai rien vu de plus infernal. J'entendrai toute ma vie le son métallique du 75, les branches craquant sinistrement, les cris des blessés, le nombre inouï de morts. »

Le récit fait penser à celui des jours précédents. A ceci près que c'est maintenant le carnage causé par des obus français que décrit René Prieur.

Verdun, il y a cent ans : « C'était une boucherie inouïe », carnets de René Prieur, Thomas Wieder, Le Monde.fr, 20 février 2016

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

S'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois 28 €	<input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 €	<input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois 22 €	<input type="checkbox"/> 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois 50 €	<input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 €	<input type="checkbox"/> 1 an 76 €
Promotion d'essai Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

S'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo <input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	Hebdo <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org